66e ANNÉE (7e SÉRIE) — N° 9 — 1er MARS 1956

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

R. DESVOYES
Chanoine honoraire de Langres
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. — Communautés religieuses protestantes. — II. Le renouveau liturgique réformé. — III. Le Directoire liturgique du cardinal Lercaro. — IV. Vingt ans d'œcuménisme. — V. Le trafic des esclaves continue. — VI. Les Ordres contemplatifs en Afrique. — VII. La vieillesse de Spencer. — VIII. Ambroise Paré. — IX. Les Vandales et l'Afrique. — X. Le secret des Hittites. — XI. L'habitat en U.R.S.S.

I

Les communautés religieuses protestantes

La revue *Informations catholiques internationales* du 15 janvier 1956 nous fournit d'intéressantes précisions sur « *La renaissance, chez les protestants, de Communautés religieuses* ». Il en résulte que depuis quelques années déjà se sont constituées en Allemagne et en France, comme naguère en Angleterre, de véritables communautés religieuses protestantes. En Allemagne, il s'agit d'une communauté de femmes, en France, d'une communauté d'hommes. L'anglicanisme a connu déjà des essais du même genre. Mais nous ne parlerons ici, d'après l'article indiqué, que de l'Allemagne et de la France.

En Allemagne, se développe depuis 1936 — vingt ans ! — l'*Œkumenische Marienschwesternshaft*, ce qu'on peut traduire : *Communauté œcuménique des Sœurs de Marie*. L'origine en remonte à un cercle biblique, fondé à Darmstadt (Hesse), avec 6 membres. Ce cercle éveilla les méfiances des autorités hitlériennes, ce qui ne l'empêcha pas de croître et prospérer. Dans la nuit du 11 au 12 septembre 1944, un bombardement de vingt minutes réduisit toute la ville en cendres. Les membres du cercle virent là un jugement de Dieu sur elles et sur l'Allemagne. En 1947, après avoir longuement prié et médité, subi aussi l'épreuve de la critique et des oppositions, sept Sœurs, groupées autour de deux supérieures fondatrices : Mère Basilea (Klara Schlinck) et Mère Martyria (Erika Madauss), commencèrent, dans une pauvre mansarde, leur vie commune. En 1952, elles étaient 58, en 1954, 66 sœurs. Des secours inattendus vinrent à la jeune communauté. Les Sœurs purent bâtir elles-mêmes leur monastère et leur église. Elles veulent y adjoindre une vaste maison pour les hôtes, une imprimerie. Leur vie est marquée avant tout par la prière. « Plusieurs fois par jour, les Sœurs se réunissent dans leur église pour célébrer le Seigneur et l'invoquer pour tous les besoins de la chrétienté. En outre, chaque Sœur, à qui est confiée une intention spéciale, consacre une heure de sa journée à la prière silencieuse et à l'oraison... » Le but dominant de cette organisation est de travailler à l'unité chrétienne. Leur imprimerie cherche à diffuser le véritable esprit œcuménique.

On peut citer encore, en Allemagne, la communauté d'hommes appelée « *Chœur des Frères de la Croix-de-Jésus* ». Après avoir vécu quelques années en Suisse, ces frères ce sont installés à Bensheim-Auerbach, entre Heidelberg et Darmstadt. On trouve chez eux l'obéissance à un prieur, la confession mutuelle, la prière liturgique commune, et le souci missionnaire à l'égard des quartiers ouvriers du voisinage, où ne retentit jamais le message évangélique. Ces jeunes communautés se défendent absolument de copier le catholicisme romain, comme de revenir au monachisme oriental primitif.

> « C'est dans la méditation de l'Evangile et des exigences qu'il pose, que des chrétiens de bonne volonté ont entendu l'appel du Seigneur à une vie en rupture avec le monde, et totalement consacrée à son service et à son culte. »

Dans ces communautés on a remis en honneur les grandes vertus traditionnelles de la vie religieuse, la pauvreté, la chasteté, l'obéissance. On met en commun toutes choses. La prière est érigée en règle. La pratique du « chapitre » existe comme dans les couvents catholiques. Cela ne veut pas dire qu'il y ait, de la part de ces organisations, une tendance vers l'Eglise romaine. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'esprit *œcuménique* y est très vivant.

En France, nous trouvons la communauté de Taizé. Ce nom est celui d'un tout petit village de 150 habitants, situé dans l'arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire), non loin de l'antique abbaye de Cluny. Ce groupement commença à Genève, à partir de 1940. Trois étudiants avaient coutume de se réunir pour la récitation d'une sorte d'office commun. Un beau jour, ils achetèrent la propriété abandonnée de Taizé, sur une agréable colline bourguignonne, et s'y installèrent en 1944.

Ils sont maintenant une vingtaine, tous des jeunes et presque tous appartenant à l'Eglise dite réformée, ce qui veut dire calviniste. Les « professions » se font dans la nuit pascale et les « frères » s'y engagent à la pauvreté, à la chasteté et à l'obéissance. Ils renoncent à toute propriété personnelle, vivent dans le célibat et sont soumis à leur prieur. Leurs « sources » spirituelles sont : 1° la Sainte Ecriture ; 2° l'exemple de la communauté chrétienne primitive de Jérusalem, au lendemain de la Pentecôte ; 3° l'histoire du monachisme des cinq premiers siècles de l'Eglise.

Mais leur désir essentiel est d'apporter un « message évangélique » au monde contemporain. Les engagements qu'ils contractent sont, à leurs yeux, des « signes » nécessaires à notre temps : pauvreté, chasteté, obéissance. Ce sont les trois choses que ce siècle a le plus à réapprendre. Ces « moines » protestants sont avides de renouveau liturgique. Les frères de Taizé n'ont d'autre ambition que d'être les artisans d'un renouveau, qu'ils conçoivent dans un sens très large et en accord avec le mouvement œcuménique de l'Eglise universelle. L'un des principes du mouvement est que l'on doit s'y abstenir « de toute raillerie inconsidérée vis-à-vis du catholicisme afin de se faire l'avocat de la véritable catholicité de l'Eglise ». La règle de Taizé exige que « cesse le scandale des chrétiens qui tous professent l'amour du prochain, mais vivent séparés ».

Jetons un coup d'œil sur une journée selon la règle de Taizé. Il y a, en premier lieu, un office commun. Les frères appellent leur bréviaire « évangélique et œcuménique ». Ils veulent dire par là qu'ils ont puisé, pour le rédiger, dans tous les trésors liturgiques de la chrétienté. Sans doute, ils ont utilisé avant tout la tradition occidentale. Mais ils y ont introduit des éléments précieux venant des Eglises orthodoxes. Parmi les antiennes et répons, on trouve des mélodies grégoriennes, byzantines, anglicanes et russes, des motets de Bach et de Palestrina. Les psaumes sont récités *en français*, dans la traduction de l'Ecole biblique de Jérusalem. Les 150 psaumes sont répartis en 12 semaines. Mais il y a des psaumes quotidiens. Les saints dont on célèbre la mémoire, sont uniquement les saints de la Bible. *Un jour de louange mariale est fixé au* 15 *août*. Il existe un disque intitulé « *Soli Deo gloria* », qui offre sur une de ses faces l'office quotidien de Taizé : psaumes chantés et récités, lectures, chant du Notre Père, etc. Les offices sont récités sans aucune pompe, dans l'église du village — qui n'est pas paroissiale catholique —, ancienne église clunisienne, très simple et austère. La ferveur de leur récitation est impressionnante.

En second lieu, la journée de Taizé est une journée de travail. Chaque frère exerce son métier particulier. On ne prend les coules monastiques que pour l'office. Il est des frères qui s'adonnent à des travaux d'érudition sur les questions de théologie, de liturgie. D'autres sont jardiniers ou artisans. Il y a parmi eux quatre pasteurs réformés. L'un d'eux travaille à un atelier de céramique. C'est un agriculteur de profession qui dirige la ferme appartenant à la communauté. Son propre frère est médecin et donne ses soins aux alentours, car les Frères n'ont pas la clôture. Ils veulent être totalement « présents au monde ». Il en est qui sont ouvriers d'usine, à Marseille, sans cesser de faire partie de la communauté. L'un d'eux, qui était mécanicien, a parcouru quelque temps les villages pour les réparations mécaniques à faire. Actuellement, il va de foire en foire pour vendre des Bibles : Bibles catholiques ou éditions protestantes, au choix des acheteurs. Les premières professions datent de 1949. Elles se sont poursuivies régulièrement. La Suisse, la France, la Hollande, l'Espagne sont représentées parmi les « moines ». Mais la langue commune, de même que la langue liturgique, est le français.

II

Renouveau liturgique réformé

En lisant ce qui précède, plus d'un de nos lecteurs se sera demandé peut-être si l'apparition de ces communautés religieuses protestantes doit être considérée comme un indice de rapprochement substantiel entre les Eglises réformées et l'Eglise romaine [1]. Que pensent les réformés eux-mêmes de ces créations de monastères protestants ? C'est ce que nous ne pouvons dire pour l'instant, mais nous espérons être en mesure de le dire à nos lecteurs prochainement. Ce qui est certain, c'est qu'une curiosité intense à l'égard de tout ce qui se fait chez nous, existe parmi les réformés. Nous allons en donner la preuve. Notons auparavant la remarque suivante qui se trouve dans le *Catéchisme doctrinal,* publié par le pasteur André Espaze, en 1953, sous les auspices de la « Société centrale d'Evangélisation (protestante) de Paris » :

« La Parole de Dieu est lue et méditée dans l'Eglise romaine. Nous devons nous en réjouir et en remercier Dieu. Mais la piété populaire s'attache surtout aux récits miraculeux, à la puissance attribuée à certaines images, et à certains objets, à la vénération des saints et à diverses pratiques qui sont presque superstitieuses » [2].

Voici maintenant un témoignage émouvant de l'intérêt des protestants pour ce qui se passe dans l'Eglise catholique. Il est tiré d'un article signé de deux pasteurs protestants, MM. J.-M. Droin et A. Senaud, et qui a pour titre : « *Renouveau liturgique catholique et renouveau liturgique réformé* », dans la revue que publie l'Abbaye de Saint-André, *Paroisse et Liturgie,* du 1er janvier 1956.

Les deux pasteurs constatent un parallélisme entre l'Eglise romaine et la leur :

« Nous vivons actuellement, disent-ils, dans l'Eglise catholique romaine et dans les Eglises membres du Conseil œcuménique, une période de *renouveau* dont la parenté est indiscutable, quoique peu concertée. »

Vient alors un sous-titre suggestif : « *En regardant l'Eglise catholique* ».

« Nous saluons avec joie, car cela nous rapproche certainement, l'effort de ceux qui, dans l'Eglise romaine, redonnent à la Bible et à l'explication de la Bible une place importante dans la liturgie, soit dans l'avant-messe, soit lors des veillées bibliques. »

Les deux pasteurs insinuent que cela semble rendre indispensable « l'utilisation de la langue vivante ». On voit qu'ils sont fiers d'avoir, depuis le XVIe siècle, recouru à la langue française, par l'abandon total du latin. Pourtant, ils ont cette observation fort juste :

« Ajoutons — plus de quatre siècles d'expérience liturgique en langue vivante nous inspirent cette remarque — qu'il ne suffit pas de parler français ou allemand pour être compris. Une certaine langue ecclésiastique peut être aussi obscure et impénétrable que le latin pour la masse des fidèles et surtout des infidèles. »

[1] Nous employons ici le mot Eglise romaine pour nous conformer au scrupule calviniste. Les réformés en effet veulent appartenir à l'Eglise « universelle », et ils disent que le mot « catholique » veut dire la même chose, mais qu'ils en évitent l'emploi pour ne pas créer de confusion avec l'Eglise romaine.

[2] Livre cité, p. 80. — Au bas de la même page, l'auteur propose ce « sujet de réflexion » : « Les membres des Eglises de la Réforme ne sont-ils pas souvent tentés de commettre les mêmes erreurs que l'Eglise romaine ? Citez des exemples. »

Cela laisse entendre qu'il faut sans cesse réviser les textes liturgiques, pour qu'ils soient compréhensibles ! Les pasteurs n'en restent pas moins convaincus que « la question de langue est primordiale, de même que celle du chant liturgique... ».

« Dans le domaine du chant, dit le texte analysé, le renouveau liturgique catholique a trouvé une solution intéressante : nous pensons aux psaumes de la Bible de Jérusalem mis en musique par le P. Gélineau et quelques autres musiciens de valeur. »

On nous annonce que « déjà certains psaumes, dits « de Gélineau » ont été chantés dans quelques églises protestantes ». Et l'on explique :

« Leur caractère biblique et non grégorien fournit d'heureuses possibilités d'œcuménisme pratique. »

En dehors des « psaumes Gélineau », les pasteurs signalent d'autres influences catholiques :

« Après plusieurs siècles d'incompréhension réciproque et entretenue, il nous semble important de renverser certaines préventions fausses, qui nous séparent, et de parvenir à une meilleure connaissance mutuelle. Nous avons certainement des choses à apprendre les uns des autres, dans le domaine de la liturgie notamment. Le catholicisme, surtout indirectement par l'anglicanisme et l'orthodoxie, a déjà contribué à la rénovation du culte réformé. Voici quelques points où nous décelons cette influence : 1° l'introduction dans notre liturgie d'un élément d'adoration, qui se trouvait réduit à très peu de chose ; 2° l'utilisation de l'art, dans les lieux du culte, comme expression de la glorification de Dieu ; 3° la reprise en considération, théologiquement et pratiquement, de la place du sacrement dans le culte ; 4° un retour aux sources anciennes, patristiques en particulier, auxquelles les Réformateurs avaient abondamment puisé, mais qui peu à peu avaient été négligées. »

On a remarqué dans ces lignes la mention d'une place faite « au sacrement » dans le culte. On veut dire par là une célébration plus fréquente de la Cène. Les protestants, émus sans doute de la place faite à la communion fréquente, chez nous, regrettent que la Cène ne soit presque plus célébrée, même le dimanche, dans les églises réformées. Dans le Catéchisme du pasteur Espaze, cité plus haut, à la page intitulée *Ordre du culte dans l'Eglise réformée de France*, la Cène viendrait en « troisième partie ». Mais il y est dit :

« Cette partie est trop souvent absente. Elle est constituée par la célébration des deux sacrements, en principe celui de la Sainte-Cène. »

En pays de Suisse allemande, où survit l'esprit de Zwingli, la Cène est très rarement célébrée. Calvin lui-même aurait voulu la Cène fréquente, et par là il entendait uniquement la communion, puisque sa doctrine rejetait — et rejette encore — le sacrifice de la Messe. Mais le Conseil de Genève n'autorisa la Cène que quatre fois par an (Noël, Pâques, Pentecôte et une fois en septembre).

« C'est dire, remarquent les deux pasteurs, que 48 fois par an le culte réformé était tronqué d'une partie essentielle et réduit pratiquement à n'être qu'un service de la Parole prêchée. »

Ils reconnaissent que c'était un culte « terriblement amputé ». Mais ils déclarent que leurs Eglises font, de nos jours, la redécouverte de la doctrine de la Cène.

« La Sainte Cène, disent-ils, reprend donc la place qui est la sienne, l'égale de la prédication. »

Et encore :

« Le culte réformé renoue avec une réalité trop longtemps enfouie sous le fatras d'une théologie trop moralisante et trop sentimentale. »

Actuellement donc, paraît-il, la « Sainte Cène » est célébrée « une fois par mois, plus les jours de fêtes chrétiennes et à telle occasion particulière », en attendant de l'être « chaque dimanche ». Ainsi, la prédication ou *verbum audibile* sera complétée par le sacrement de la Cène, ou *verbum visibile*.

En conclusion de leur exposé, les deux pasteurs font observer ce qui suit : 1° l'Eglise réformée reste attachée à l'emploi de la langue vivante ; 2° Il y a un retour à une célébration plus fréquente de la Cène. Mais en plus des canons liturgiques fixes, l'Eglise réformée maintient dans son culte des éléments dits « spontanés », tels certaines prières ou le choix de certains cantiques ou de lectures bibliques, non prévus dans le service réglé une fois pour toutes ; 3° L'Eglise réformée se reconnaît beaucoup plus pauvre, dans le domaine liturgique, que bon nombre d'autres Eglises, et elle est entrée avec joie dans le mouvement œcuménique, où elle a trouvé déjà beaucoup de richesses liturgiques, tandis que, de son côté, elle a transmis aux autres Eglises l'importance de la prédication de la Parole de Dieu. En terminant, les deux pasteurs font une observation piquante :

« Bismarck, qui n'est certes pas une référence théologique, a lancé un jour cette boutade qu'il est bon de méditer : « Les prêtres, qui affirment que les fidèles ont besoin de leurs explications pour comprendre l'Ecriture, ne l'expliquent jamais, tandis que les pasteurs, qui déclarent que tout chrétien peut en saisir le sens, s'évertuent à l'expliquer dimanche après dimanche. »

N'y a-t-il pas beaucoup de vrai dans cette raillerie du « chancelier de fer » et ne devons-nous pas nous appliquer à faire disparaître une telle anomalie ?

III

Le Directoire liturgique du cardinal Lercaro

Un grand nombre d'indices démontrent que c'est le renouveau liturgique — avec le biblique — qui a le plus frappé les observateurs situés hors de l'Eglise catholique. Il est donc d'un haut intérêt de rechercher la véritable origine historique de ce renouveau. C'est ce que nous demanderons au cardinal Lercaro, archevêque de Bologne.

Il vient, en effet, de publier un *Directoire de la Messe* pour son diocèse. Et ce Directoire a été reproduit en traduction française, par la revue : *Notes de Pastorale liturgique*, de janvier 1956. Nous n'allons évidemment pas entrer ici dans le détail du Directoire lui-même. Mais nous relèverons les considérants historiques invoqués par le cardinal [3].

Ce Directoire ne peut, à proprement parler, être appliqué tel quel chez nous. Au surplus, beaucoup d'évêques français ont déjà publié leurs propres

[3] Ce *Directoire* est un petit volume de 200 pages, « admirablement présenté et illustré ». Il a pour titre — en autographe du cardinal : *A messa, figlioli !* « A la messe, mes enfants ! ».
Il donne des prescriptions uniquement pour la « messe lue ». Les messes chantées paroissiales sont, paraît-il, tellement rares, qu'il remet à plus tard le soin d'en parler.

Directoires et ils font loi dans leurs diocèses respectifs.

Ce que nous voulons confirmer par le langage du cardinal Lercaro, c'est que l'initiative du renouveau liturgique en France et dans toute l'Eglise remonte à saint Pie X. On peut et on doit dire que ce fut — avec les initiatives eucharistiques et la restauration antimoderniste — l'un des grands bienfaits accordés à l'Eglise, par l'intermédiaire de ce très grand Pontife. Dès le début de son pontificat, note le *Directoire* du cardinal, Pie X affirmait que « la participation active des fidèles aux Saints Mystères » est « la source première et indispensable à laquelle le peuple chrétien peut puiser le véritable esprit chrétien ». Ces paroles se trouvaient dans la lettre *Tra le sollicitudini.*

« Ces augustes paroles du grand Pontife, dit le cardinal Lercaro, en synthétisant toute l'histoire merveilleuse de tant de générations chrétiennes, qui s'étaient abreuvées à cette source première et indispensable, et avaient pu imprimer à la vie et à la civilisation le sceau de l'esprit du Christ, — ces paroles montraient et ouvraient la route à un mouvement qui, sous le nom de *Mouvement liturgique,* se proposait de ramener les populations chrétiennes à un contact plus étroit avec la sainte Liturgie. »

C'est pour atteindre au but qu'il s'était fixé que Pie X prit toute une série de mesures qu'il suffit de rappeler rapidement : réorganisation des séminaires romains et italiens, envoi de visiteurs apostoliques dans les séminaires étrangers, recommandations importantes concernant la sanctification du clergé, Encyclique *Acerbo nimis* du 15 avril 1905, pour l'instruction catéchistique des enfants, des adolescents et des adultes, importance extrême accordée à la communion fréquente et à la communion des enfants, ce qui donnait immédiatement à la messe une importance toute nouvelle, comme le reconnaissent fort bien les protestants dont beaucoup voudraient une célébration de la Sainte Cène plus fréquente, réforme du bréviaire, études engagées par le pape en personne pour la réforme et les livres liturgiques de l'Eglise orientale, réforme de la musique liturgique, par le *Motu proprio* du 22 nov. 1903 — dès le début du pontificat — par le retour à la mélodie grégorienne et, — ne l'oublions pas, — pour le chant choral des fidèles.

Après Pie X, c'est Pie XI qui revient à la charge. Dans son *Motu proprio* « *Divini cultus* » de 1929, il déclare :

« Il est absolument nécessaire que les fidèles n'assistent pas aux offices en étrangers ou en spectateurs muets ; mais que... (ils mêlent) alternativement leurs voix... à la voix du prêtre et à celle de la schola. »

Mais c'est surtout la grande Encyclique *Mediator Dei* de Pie XII, en date du 20 novembre 1947, qui a consacré le « Mouvement liturgique » actuel. On peut regarder cette Encyclique comme une sorte de complément de l'Encyclique si importante *Mystici corporis,* du 29 juin 1943. Elle avait, d'autre part, pour but de freiner certaines exagérations du mouvement liturgique en cours. De cette Encyclique mémorable, le cardinal Lercaro retient surtout cette déclaration que « toutes les fois qu'un motif raisonnable ne s'y oppose pas, les fidèles doivent réaliser tout ce qui manifeste plus clairement à l'Autel l'unité vivante du Corps mystique ». Le cardinal note, de plus, que le pape a loué l'effort accompli pour faire de la liturgie « une action sainte, même extérieurement, à laquelle prennent part réellement tous les assistants ».

Le problème à résoudre est donc de transformer les *assistants* en *participants.* Cela est si clair qu'on peut regarder cette exigence comme élémentaire.

Et pourtant, ne nous y trompons pas, cela demande une véritable initiation des paroissiens.

« Il ne suffit pas, note le *Directoire* Lercaro, d'introduire la chasuble ample et le dialogue, ni même des chants accordés au temps et au sens de la liturgie : il faut, fût-ce lentement, *former les âmes à suivre, dans le cours de l'année, les mystères de la Rédemption que la liturgie rappelle et revit* [4], à sentir et à apprécier leur propre insertion dans l'Eglise, Corps mystique du Christ, en raison de laquelle les hommes peuvent glorifier dignement Dieu ; et à éprouver le lien de la solidarité fraternelle qui unit tous les enfants de Dieu pour former sa grande famille. »

Et le cardinal emploie une comparaison pittoresque, pour mieux faire comprendre sa pensée. Il était admis avant le mouvement liturgique actuel, et il est encore admis dans nombre de paroisses, que l'idéal pour une bonne « assistance » à la messe, c'est que chaque fidèle ait son missel et suive « sa » messe très attentivement à l'aide de ce missel, qu'on suppose très complet. Or, tel n'est pas l'avis du cardinal Lercaro.

« En entrant, écrit-il, dans une église, où de nombreux fidèles écoutaient la messe avec leur missel, j'ai eu presque l'impression d'entrer dans un restaurant, où cent personnes et davantage consommaient en même temps un repas qui était peut-être le même, mais l'une ignorant l'autre, chacune pour soi, sans se soucier ni des joies ni des peines des voisins. La maison du Seigneur n'est pas un restaurant ; sa table est la table de famille ! »

Donc, il ne suffit pas de consommer le même menu, c'est-à-dire de lire la même messe dans un livre de la même édition. Il faut, de plus, nourrir chez les fidèles le « sens de la communauté, de la famille de Dieu, de l'*Ecclesia* rassemblée autour du Seigneur ». Pour cela, on suggère « les réponses unanimes, l'offrande, le *memento ;* le chant, surtout, qui ne sera jamais l'exclusivité de la schola, mais doit être, grâce à un refrain facile, le fait de toute l'assemblée, même non-préparée, également les attitudes extérieures uniformes — tous debout ou assis — en un mot la victoire contre l'individualisme mesquin ».

En conclusion :

« La méthode, tout en étant simple, comporte une participation complète : les moments principaux de la messe étant accompagnés par le peuple, qui intervient d'une façon rationnelle et justifiée historiquement, et de façon à donner à chacun, sans qu'il soit besoin de longues explications, le véritable sens de ce qui s'accomplit à l'autel. »

En terminant, citons cette remarque du cardinal : recevant récemment la visite de l'évêque de Berlin, il eut de lui cette information capitale : dans l'Allemagne de l'Est, les catholiques n'ont plus ni écoles, ni presse, ni associations. Heureusement, ils étaient puissamment formés déjà à la participation liturgique à la messe. Il en résulte que la Messe remplace tout pour eux, tient lieu de tout et suffit

4 C'est nous qui soulignons.

à les maintenir fermes dans la foi, et même à rendre fervents ceux qui étaient tièdes !

IV

Vingt ans d'œcuménisme

Nous ne sortons pas du même sujet, en ouvrant *Rythmes du Monde* du 3e trimestre 1955, à l'article du P. M. Villain, intitulé : *Vingt ans d'œcuménisme.*

L'auteur veut répondre à l'angoissante question : « Eh bien ! que faites-vous, où en êtes-vous, est-ce que *çà* avance ? » Il est certain que beaucoup de catholiques sont impatients, qu'ils voudraient voir les choses marcher plus vite, que leur attente, un peu anxieuse, est déçue [5]. « C'est, répond l'article, que le problème est trop vaste et composé de données trop complexes. »

Il précise ensuite qu'il y a deux méthodes à l'œuvre, la méthode historique, et la méthode d'expérience personnelle. La méthode historique consiste à faire l'exposé de la courbe évolutive du mouvement œcuménique. Malheureusement le résultat des grandes conférences mondiales a été trop souvent orchestré par une presse indiscrète. On n'a vu que le dehors. Tout travail en profondeur a été rendu impossible.

C'est pourquoi le P. Maurice Villain préfère la seconde méthode et il raconte ce dont il a été témoin de 1935 à 1955.

En décembre 1935, l'abbé Paul Couturier, professeur aux Chartreux de Lyon, publie dans la *Revue apologétique*, un article intitulé : « *Pour l'Unité des Chrétiens, Psychologie de l'Octave de Prière du* 18 *au* 25 *janvier.* » Son article fait choc. Il est reproduit par des revues non-catholiques, traduit en plusieurs langues. Mais cette Octave, commencée 3 ans plus tôt, ne groupait que des catholiques. L'abbé Couturier eut l'idée d'y convier tous les chrétiens sans que rien, dans l'octave, pût nuire à l'indépendance spirituelle des autres confessions. On s'unirait « pour prier ». Ce serait un commencement. Cet appel de l'abbé Couturier, avec cette condition que chacun prierait dans le cadre de sa foi particulière, fut entendu par le métropolite Eulogios, archevêque des Eglises russes en Europe, par le Synode national des Eglises réformées de France, par les deux archevêques anglicans de Canterbury et d'York. Plus tard, devait venir l'adhésion du Comité œcuménique *Foi et Constitution.* Ces adhésions signifiaient que l'on se reconnaissait comme « *Frères pourtant* », suivant le titre d'un livre récent. La glace était rompue. « Les Frères chrétiens » reconnaissaient la nécessité de l'unité, déclaraient que Dieu seul pouvait la réaliser, et qu'il fallait l'implorer en commun pour cela. En 1938, apparut le titre impressionnant de l'Octave de prières : *La Semaine de l'Universelle Prière des Chrétiens pour l'Unité chrétienne.*

Ce premier résultat en engendrait un autre, non-négligeable : l'attention portée sur les diverses confessions chrétiennes : nombreuses conférences par des maîtres éminents (J. Zeiller, A. Fliche, J. Guitton, A. Latreille) sur ces grands thèmes : Le Royaume de Dieu, le Corps mystique, le Mystère de l'Eglise et du Christ.

Troisième résultat : contacts personnels entre les chefs des Eglises : à un sermon de clôture de la Semaine de l'Unité, présidé à la Primatiale St-Jean de Lyon, par le cardinal Gerlier, on put voir au pemier rang de l'assistance le président du Consistoire protestant et l'archiprêtre orthodoxe. Et l'on demandait pardon, du haut de la chaire, pour les « controverses chargées d'ironie », les « attitudes orgueilleuses », les « violences coupables exercées au cours de l'histoire à l'égard des frères séparés ». A Lyon, à la salle Rameau, on put entendre successivement un concert donné par les chorales interconfessionnelles, un sermon catholique, une allocution par un pasteur réformé, un sermon par un prêtre orthodoxe, puis la récitation en commun du *Notre Père.* Nous sommes maintenant habitués a tout cela, mais ce fut alors une grande nouveauté. L'abbé P. Couturier, peu doué pour la parole publique, confiait au P. M. Villain, mariste, le soin de le remplacer. En 1937, paraissait le livre du P. Congar, *Chrétiens désunis,* « premier livre de base de l'œcuménisme catholique » ; en 1938, le livre capital du P. de Lubac : *Catholicisme.*

Dans la plupart des grandes villes de France, la Semaine de l'Unité prend peu à peu de l'importance. Le P. Villain est invité à parler sur l'œcuménisme dans une cinquantaine de séminaires, aux professeurs et aux élèves. De là sortit le projet d'une « session de formation œcuménique », pour les professeurs et les prêtres. Elle fut inaugurée à Saint-Egrève, près de Grenoble, en juillet 1945, et se continua dès lors chaque année, à St-Egrève, puis à Sainte-Foy-lez-Lyon, enfin au Châtelard.

La preuve que ces efforts n'étaient pas sans résultats, c'est que, de toutes les parties du monde, vinrent des adhésions de prêtres orthodoxes, d'anglicans, — parmi lesquels le mouvement appelé anglo-catholique n'a cessé de grandir, — et même de « réformés », c'est-à-dire de disciples de Luther et de Calvin, beaucoup plus éloignés de nous que les anglicans [6].

Cela ne veut pas dire que le mouvement œcuménique de prière dont nous parlons soit universel dès à présent. Dans tous les pays, il existe, mais les oppositions et même les hostilités subsistent. Si le Conseil œcuménique est installé à Genève, « il est symptomatique que la plus grande partie de son *staff* est étrangère à la Suisse et il s'en faut que ses entreprises soient toujours louées par la presse locale : elles y sont plutôt passées au crible de la critique ».

L'article du P. Villain passe en revue la Hollande, le Danemark, les pays scandinaves, où il fut accueilli avec déférence et noua des relations encourageantes. Il parle enfin des Etats-Unis où travaille

[5] Même impression à propos de mon récent ouvrage, avec le pasteur Rilliet : *Pierres d'Achoppement,* qui fait suite à *Catholiques, Protestants, Frères pourtant* (Paris, Fayard). Je reçois beaucoup de lettres me disant à peu près : mais *ça n'avance pas.* Vous restez tous deux sur vos positions. Nombre de revues ou journaux protestants et catholiques font la même remarque, mais beaucoup concluent : c'est déjà quelque chose de causer, de discuter, de remuer. Tout vaut mieux que l'immobilisme et les « cloisons étanches ».

[6] Il a été question tout au début de la présente causerie des « communautés religieuses protestantes ». Le P. Villain parle dans son article des communautés plus anciennes qui existent chez les anglicans, notamment les moines de Nashdom, qui tout en restant anglicans, professent un véritable amour de l'Eglise romaine.

un groupe fervent intitulé : *La Troisième Heure* (l'heure de la Pentecôte).

En conclusion : nous sommes tous d'accord pour affirmer (comme je le faisais en terminant « *Pierres d'achoppement* ») que nous sommes sûrs de ne pas nous tromper, même si nos positions dogmatiques continuent à être grandement divergentes, en priant tous le même Père pour la réalisation future de l'unité. L'assemblée œcuménique d'Evanston, en 1954, l'a fort bien constaté, dans une phrase où le P. Villain perçoit l'écho des « tracts de Lyon » :

« Notre souci d'unité se mesure à la façon dont nous prions pour l'unité. Nous ne pouvons attendre de Dieu qu'il nous donne cette unité, si nous ne nous préparons pas à recevoir ce don, par une vie de prière qui coûte et qui nous purifie. *Prier ensemble*, c'est déjà se rapprocher. »

V

Le trafic des esclaves continue

Dans ma causerie du 10 novembre dernier j'intitulais le paragraphe XII : « *La traite des Noirs continue* ». Et citant la revue *Orizzonti* du 19 juin 1955, je disais : « Un prêtre est revenu ces jours derniers d'Afrique, etc. » Or, plusieurs rectifications me sont venues depuis cet article. Le prêtre en question est un pasteur protestant, qui est membre de l'Assemblée de l'Union française, M. Emmanuel La Gravière. Il a bien voulu m'écrire lui-même pour me faire part des corrections à faire à mon article du 10 novembre. Et il m'a envoyé le rapport très étoffé qu'il a fait sur la question du trafic des esclaves à l'Assemblée de l'Union française, en la séance du 17 novembre 1955. De plus, il a résumé ce rapport dans le même numéro de *Rythmes du Monde* que je viens de citer, sous ce titre : « *L'Esclavage, une plaie sociale toujours actuelle* ». Enfin, il m'a communiqué un autre résumé, un peu plus condensé encore, qu'il a donné à *La nouvelle Revue française d'Outre-Mer*, de janvier 1956.

Une grande émotion avait été éveillée, un peu partout, par la brochure de Mlle Greta Schenk, en date du 16 octobre 1953, sous le titre : *Il y a encore des esclaves*. En réalité, Mlle Schenk n'était pas allée elle-même sur place. Elle ne faisait que reproduire des témoignages étrangers, non sans quelques confusions ou erreurs. Son ouvrage a eu le mérite, toutefois, de mettre en mouvement les énergies résolues à combattre la renaissance de l'esclavage. M. Emmanuel La Gravière fut chargé officiellement d'une enquête en Afrique. A Bamako, chef-lieu du Soudan français, il a rencontré Awad El Joud, esclave évadé, qui a pu raconter sa lamentable odyssée, et dont le récit a ensuite été soigneusement contrôlé. Awad avait été emmené à La Mecque, par un notable targui, commandant à plus de 20.000 hommes. Le voyage avait duré un an. Le séjour à La Mecque encore un an. Mais au moment de partir, Awad apprit que son maître l'avait vendu au prince Abdallah Fayçal, à Djeddah. Ce prince voulut ensuite revendre son esclave et le fit conduire au marché. Il existe plusieurs marchés d'esclaves, en Arabie, notamment à La Mecque, Taïf, Riyadh, Djeddah. Mais Awad, très malheureux, réussit à s'enfuir. Il se réfugia à l'ambassade de France où on le garda deux jours. « Je compris, dit-il, que l'on ne pouvait rien faire pour moi ! » Le prince Abdallah le reprit à son service, mais Awad réussit à s'enfuir de nouveau, à la fin de 1953.

« Je me rendis à l'ambassade de France, raconte-t-il, où pour la seconde fois, je demandai mon rapatriement. On me fit comprendre à nouveau qu'étant donnée la qualité de mon maître, on pouvait difficilement intervenir. Je décidai alors de jouer le tout pour le tout et d'en finir. Il n'y avait qu'un moyen : fuir en m'embarquant clandestinement sur un navire. »

Et il finit par être de retour à Bamako, après de nombreuses épreuves. Il déposa alors une plainte contre son ancien maître, Mohammed Ali, qui, dans l'intervalle, était allé s'installer au Caire. Awad réclamait à son maître 13 années de salaire, sur la base de 6.000 francs par mois. Mais le tribunal, par sentence du 10 novembre 1954, se déclara incompétent, pour la raison que nul contrat de travail n'était établi par Awad et que son cas relevait « exclusivement de la coutume locale » !

Ayant étudié à fond ce cas, M. La Gravière est arrivé à la conviction que le témoignage du plaignant est véridique, et que son cas n'est pas isolé, mais il a cela de particulier, contre des centaines d'autres, que lui au moins il a pu s'évader et revenir sain et sauf !

D'après un rapport très circonstancié de l'ambassadeur de France à Djeddah, des marchands établis à Djeddah et à La Mecque envoient des émissaires naturalisés « saoudiens » ou « sédoutes », mais d'origine sénégalaise, et qui sont chargés de ramener des individus racolés dans les villages du Soudan, de la Haute-Volta ou du Niger. Tombouctou est souvent visité par ces tristes personnages. Les racoleurs se présentent souvent comme des missionnaires musulmans, qui s'offrent à conduire les adeptes de leur religion en pèlerinage à La Mecque et à leur apprendre le Coran en arabe ! Un certain nombre d'indigènes, hommes, femmes, enfants, se laissent prendre à ce subterfuge. Ils sont alors transportés jusqu'à la côte de la Mer Rouge, où on trouve moyen de les embarquer. Ils sont déclarés comme pèlerins clandestins, et se retrouvent bientôt en prison à Djeddah. Dès le lendemain de leur emprisonnement, les marchands se présentent pour les acheter.

« Le prix d'un esclave, dit le rapport de notre ambassadeur, varie naturellement avec l'âge et le sexe. Une jeune fille de moins de 15 ans vaut, paraît-il, de 2.000 à 4.000 riyals (200.000 à 400.000 fr.). Un homme de moins de 40 ans ne se vend que 1.500 riyals, une femme âgée, 400. »

Tous les témoignages assurent que les esclaves sont le plus souvent bien traités, et qu'à condition d'accepter leur sort et de se soumettre, corps et âme, aux désirs de leurs maîtres, ils ont une existence matériellement meilleure que celle qu'ils pouvaient mener dans leur village africain.

« Les hommes peuvent accéder à des postes de confiance, tels qu'intendant, chauffeur, garde du corps, etc. Les femmes qui deviennent mères sont pratiquement traitées comme des épouses. »

Et le rapport du même ambassadeur, M. Morillon, donnait les noms des principaux trafiquants d'esclaves. Il en citait *dix*. Quant au nombre des esclaves ainsi vendus, il en évaluait le total à quelques centaines. Puis il concluait en ces termes :

« Ainsi, avec la complicité des autorités saoudiennes, se perpétue de nos jours l'antique commerce des marchands de « bois d'ébène », en dépit des conventions internationales et bien que le royaume d'Ibn Saoud ait adhéré à l'O.N.U.

Le paradoxe atteint son comble, après le récent discours du délégué saoudien devant l'Assemblée générale de l'O.N.U. à propos de la question tunisienne. *Une nation qui tolère sur son sol la vente d'êtres humains — ressortissants français en l'occurrence —, dont les sentiments religieux ont été exploités sans scrupules, paraît assez mal placée pour attaquer au nom des Droits de l'Homme.* »

Il semble donc bien démontré que c'est sous le couvert du pèlerinage à La Mecque que les esclaves passent d'A.O.F. en Arabie. Tout ce qui a été dit du Tibesti, comme centre du marché d'esclaves, est, d'après les personnes compétentes, invraisemblable. La seule mesure pratique serait un contrôle sévère du pèlerinage, de façon à démontrer que les pèlerins contrôlés à l'aller le sont de nouveau au retour :

« Cela ne nuirait en rien à la liberté de conscience et cela éviterait aux gros richards musulmans la tentation de se muer en négriers, en vendant leurs « serviteurs » une fois arrivés en Arabie. »

Au surplus, il semble bien établi qu'en dehors du pèlerinage à La Mecque, se produit en Afrique une traite occulte des esclaves, dont les victimes sont dirigées vers l'Arabie saoudite et le Yémen, où l'esclavage subsiste, avec l'assentiment national et où fonctionne, comme une institution traditionnelle, l'esclavage de naissance.

Il y a donc toujours à faire pour les libérateurs.

« Rien ne doit être négligé, écrit M. La Gravière, pour mettre un terme au dégradant commerce dont nous avons évoqué l'affreuse réalité... Maintenant, on le sait : *il y a encore des esclaves.* L'esclavage, au sens classique du mot, est dans notre humanité contemporaine, une honte qu'il faut effacer. »

VI

Les Ordres contemplatifs en Afrique

En regard des abus que nous venons de dénoncer en Afrique, il est reposant d'y considérer le développement des asiles de prière contemplative. Tout le n° de janvier 1956 de la revue *Grands Lacs* est consacré à cette question, sous le titre général : « *Moines et Moniales. Enquête sur la vie contemplative en Afrique* ».

La première observation à faire, ici, est que les efforts des missionnaires pour convertir les infidèles doivent être constamment soutenus par la prière des contemplatifs. C'est Pie XI qui le rappelait dans son encyclique célèbre *Rerum Ecclesiae.*

Commençons par une statistique. Nous avons déjà touché à cette grave question dans notre Causerie du 1er janvier 1953. Depuis cette date, de grands progrès ont été accomplis.

Les Carmélites viennent en tête, avec 12 monastères. Les plus récents sont ceux de Dakar (1950), Zaza, au Ruanda (1952), Zfok, au Cameroun (1953), Capetown, Afrique du Sud (1954). Après cela, les Clarisses, dont la dernière fondation, à Mwanza, au Tanganiyka, est de 1954. En tout 5 monastères. Puis, les Trappistes, 5 couvents aussi, échelonnés entre 1934 et 1940. Les Trappistines, depuis 1955, à Katana, au Congo belge. Les bénédictins ont aussi 5 monastères, dont les trois derniers sont ceux de Tlemcen en Algérie (1952), Tiumline au Maroc (1952) et Ambohitraïvo, à Madagascar (1954). Cinq couvents aussi de bénédictines, dont le plus récent, de 1954, est celui de Mananjary, à Madagascar. Signalons encore les Dominicaines cloîtrées de Mureke, en Urundi, fondation de 1955. Les Petites Sœurs du Sacré-Cœur (P. de Foucauld), ont aussi deux maisons, dont l'une à Tunis (1946) et une autre à Tamanrasset (1952).

Ce tableau, toutefois, ne comprend que les monastères proprement dits. Il existe, en dehors d'eux, un grand nombre de couvents à caractère contemplatif prédominant, mais non exclusif : 4 de Carmes déchaussés, 7 de Carmélites de S. Joseph, dont quatre datant de 1954 et 1955, 2 de Prêtres du Saint-Sacrement, dont un de 1955. Mais en Afrique ce sont les Frères et les Sœurs du P. de Foucauld qui sont de beaucoup les plus répandus : au Cameroun, 3 de Frères et 5 de Sœurs, sous le nom de Fraternités ; en Algérie, 3 de Frères et 5 de Sœurs ; au Sahara, 2 de Frères et 4 de Sœurs ; au Maroc, un de Frères et 9 de Sœurs. Au total, 11 Fraternités de Frères et 46 de Sœurs ! Rappelons que le titre officiel des premiers est : « Petits Frères de Jésus », et celui des religieuses : « Petites Sœurs de Jésus ».

Ce qui est remarquable, c'est la facilité avec laquelle les petits noirs comprennent la vie religieuse.

« En décembre 1954, raconte l'abbé auxiliaire de Cîteaux, Fr. Marie-Jean, dans une école du Ruanda, j'expliquais notre vie cistercienne. « Pourquoi, demandai-je, les moines restent-ils enfermés et gardent-ils le silence ? » Un petit noir se leva et me regarda bien en face, de ses grands yeux brillants de lumière : «Père !... C'est pour parler avec le Bon Dieu. »

Cet enfant avait 12 ans et il avait compris le sens de la vie contemplative. Mais il ne faut pas croire qu'il soit une exception. Mgr Bigirumwami disait au même Père abbé :

« Construisez-moi un monastère de Trappistines et je vous envoie 200 postulantes ! »

Si jusqu'à présent il n'a pas été possible de réaliser ce beau rêve, le Ruanda possède, depuis le 28 décembre 1952, son Carmel à Zaza-lez-Kigali. Le monastère dont on construit actuellement la dernière aile, compte 7 belges, 6 ruandaises et une murundi. De nombreuses vocations s'annoncent parmi les élèves de l'Ecole normale de Save et de l'Ecole moyenne ménagère de Nyanza.

Malheureusement, ce n'est pas partout qu'il est possible de recruter des vocations indigènes. Ainsi, le Carmel de Rivonia (Johannesbourg), fondé en 1931, par les Déchaussés de Darlington (Angleterre), compte bien 19 religieuses, mais « la loi sur la ségrégation raciale ne leur permet pas d'accepter des novices indigènes ». Au Kenya, il existe un Carmel, venant d'Irlande (Dublin), depuis 1938. Il a rencontré de grandes difficultés au début. Nous sommes en effet en pleine région hostile (Mau-Mau). En 1950, le Carmel de Nairobi n'avait donc que six membres. En 1951, il a eu la joie d'accueillir six Sœurs et trois postulantes venant d'Amérique. Mais « jusqu'à présent, le Carmel de Nairobi n'a trouvé aucune vocation parmi les Africaines ».

Il n'en est pas de même au Cameroun français, à Efok, où six jeunes filles indigènes ont pris l'habit à la fois, le 16 juillet 1954, en sollicitant humblement « la miséricorde de Dieu, la pauvreté de l'Ordre et la compagnie des Sœurs ». Le P. Rombaut de St-Elie, Carme déchaussé, croit pouvoir conclure :

« En ce qui concerne la vie contemplative en Afrique, les perspectives d'avenir sont plutôt encourageantes, en dépit des difficultés rencontrées et de celles qui surgiront inévitablement. Un jour viendra où des Carmélites africaines toujours plus nombreuses prieront et s'immoleront pour la sanctification des missionnaires et la fructification surnaturelle de leur labeur apostolique. »

On sait que les *Clarisses* sont un ordre très austère. Voici l'histoire sommaire du dernier monastère fondé en Afrique, celui de Mwanza, au Tanganiyka. Les religieuses de ce couvent avaient été chassées de Birmanie par les Japonais, au cours de la guerre. Elles s'étaient réfugiées en Inde. En octobre 1954, 7 religieuses professes, dont 5 Indiennes, une Birmane et une Française, accompagnées d'une postulante indienne, arrivèrent sur les bords du lac Victoria, à Mwanza. Elles comptent bien trouver des vocations sur place, mais pour l'instant, elles attendent encore ! Une Clarisse d'Alger a défini ainsi la vocation dans cet Ordre :

« Nous la définirons volontiers comme une union intime à Dieu, protégée par le silence, la solitude que nous assure une stricte clôture et toutes les prescriptions d'une Règle qui n'a point d'autre but que de nous faire réaliser (mais au profit de toute l'Eglise) une participation de plus en plus profonde aux mystères de la vie cachée et du Calvaire. »

Il semble que les Africains, pour l'instant, soient plus enclins à embrasser la vie monastique sous la forme bénédictine. Voici par exemple le monastère *bénédictin* de Kansenia, au Congo belge. Il date de 1944 seulement, et il fut fondé par la célèbre abbaye de Saint-André de Bruges. Or, actuellement, avec ses 6 moines européens, il ne compte pas moins de 45 profès indigènes, doublés d'autant de novices ou postulants ! On approche ainsi de la centaine.

« Si cette croissance remarquable, observe la revue *Grands Lacs*, ne signifie pas que l'œuvre soit parfaitement développée, elle n'en constitue pas moins la preuve que la vie monastique répond aux besoins spirituels d'une élite indigène éprise de perfection. »

Au Katanga, c'est une Congrégation indigène de bénédictines, placée sous le patronage de S. Benoît, qui est née le 17 avril 1949. La Congrégation a été transférée, en septembre 1954, à Lubudi. Elle compte actuellement 21 membres et une bonne trentaine d'aspirantes. Elle forme une congrégation diocésaine indépendante, mais elle reste provisoirement sous la tutelle de quelques bénédictines européennes qui vivent avec les Sœurs indigènes, dans une complète communauté de prière et de travail. L'office monastique se dit en français.

« On est étonné de voir à quel point les Sœurs noires apprécient la variété et la richesse de la grande prière de l'Eglise, surtout quand elles peuvent la chanter sur les mélodies grégoriennes, qu'elles retiennent avec une surprenante facilité. »

En terminant, on nous rappelle que parmi les bienfaiteurs insignes de la vie monastique en Afrique il faut compter le maire de Florence, M. Giorgio La Pira, si connu pour ses initiatives sociales. En mars 1955, il a adressé une circulaire aux couvents de contemplatives d'Asie et d'Afrique, avec un secours financier pour les plus pauvres, et sa circulaire contenait ces mots, qu'on peut méditer :

« Dans cette grande œuvre de fermentation chrétienne de tous les peuples et de toutes les civilisations qui s'impose aujourd'hui à l'Eglise, une part essentielle — la plus essentielle peut-être à certains points de vue — appartient en propre, comme en l'Europe du Moyen Age, aux monastères de clôture. »

VII

La vieillesse de Spencer

« Herbert Spencer est un philosophe qu'on lit peu aujourd'hui, même en Angleterre. Il jouissait pourtant, entre 1860 et 1890, d'une gloire universelle. On le rattachait d'une part à Auguste Comte et au positivisme, d'autre part à Darwin et à l'évolutionnisme. »

C'est par ces lignes qu'André Maurois commence un article sur la « *Vieillesse d'Herbert Spencer* », dans la *Revue de Paris* de février 1956.

C'est lui qui aimait à dire, paraît-il : « Quelqu'un qui a eu de la chance, c'est celle que je n'ai pas épousée ! » Nous l'en croyons volontiers, après avoir lu l'article de Maurois. Il dépeint les dernières années du grand philosophe et dit de lui « Spencer, resté célibataire, continue de compter avec inquiétudes ses pulsations ». C'est que c'était l'une de ses manies les plus invétérées. Il lui arrivait, étant en voiture, d'ordonner au cocher de s'arrêter. Il comptait alors les mouvements de son pouls, et, selon le nombre de pulsations, continuait la randonnée ou faisait retour à la maison. Sur son étrange comportement, nous avons, raconte Maurois, le plus étonnant témoignage, celui de deux vieilles filles, qui tinrent son ménage et qui ont publié leurs souvenirs dans un livre très divertissant, signé de leurs initiales : D. et M., sous le titre « *Home life with Herbert Spencer* ». « La vie à la maison avec Herbert Spencer ». En épigraphe, elles ont mis très judicieusement ce texte de Pascal :

« On ne s'imagine Platon et Aristote qu'avec de grandes robes de pédants. C'étaient des gens honnêtes et, comme les autres, riant avec leurs amis, et quand ils se sont divertis à faire leurs *Lois* et leur *Politique*, ils l'ont fait en se jouant. C'était la partie la moins philosophe, la moins sérieuse de leur vie. La plus philosophe était de vivre simplement et tranquillement. »

Et Maurois observe que cela fut sans doute vrai de Platon, mais pas du tout de Spencer. Sur certains points, il réagissait sans aucune philosophie. Puis il ajoute :

« Sa philosophie, pour la plus large part, est aussi morte que les os d'un squelette, aussi desséchée que la poussière des tombeaux. Mais le rire étouffé du vieil homme et ses gloussements enfantins se font encore entendre à travers ces pages... Nous ne trouverons pas ici l'ombre d'une philosophie : nous y reconnaîtrons avec amusement, l'existence d'un philosophe. »

Les deux vieilles demoiselles avaient été ruinées par de mauvais placements. Elles étaient au bord du désespoir. Quelqu'un leur suggéra de s'entendre avec Spencer, qui avait alors 69 ans, — c'était en 1889, — et qui, fatigué de la vie de pension, vou-

lait avoir son propre ménage. Le premier contact fut fait de terreur de la part de D., quand elle vit ce vieil homme aux yeux perçants, au crâne chauve, aux favoris blancs, aux vêtements surannés, au plastron bombé. Elle en fut tellement suffoquée qu'elle répondit oui, comme malgré elle, à tout ce qu'il demanda et qu'elles se trouvèrent liées par un contrat de vie commune avec lui.

On emménagea le 23 septembre 1889. En arrivant, le philosophe, descendu de voiture, s'effondra dans un fauteuil et se tâta le pouls. « Il est régulier », dit-il au bout d'un instant. Il demanda alors à déjeuner, puis voulut encore un merlan grillé. L'ayant trouvé bien préparé, il décida de prendre le lunch chaque jour avec les deux sœurs. Chaque soir, il allait à son club, rentrait vers neuf heures. Si la conversation le fatiguait ou l'ennuyait, il se bouchait les oreilles ostensiblement, avec un appareil spécial, en métal, avec un bouton recouvert de velours. Ainsi protégé, il se reposait béatement. Le spectacle était d'une drôlerie irrésistible.

« Quand il parlait, ce n'était pas de sa philosophie, mais de ses chaussettes qu'il voulait très épaisses, et de ses fauteuils qu'il entendait couvrir d'une étoffe pourpre. « Un pourpre impur », ajoutait-il. »

Spencer aimait à jouer des tours à ses hôtesses, mais des tours puérils comme ceux d'un enfant de douze ans. Très vite, il traita D. et M. avec familiarité et il s'amusa à cacher, par exemple, leur nécessaire à coudre. Mais, incapable de dissimuler longtemps, il éclatait en un fou-rire comme un enfant.

— Mais, monsieur Spencer, pourquoi l'avez-vous caché ?

— Pour m'amuser.

— Mon Dieu, comme vos admirateurs seraient étonnés s'ils connaissaient cet incident !

— Croient-ils que je veuille parler de philosophie chez moi ? Absurde !

Il n'en était pas moins très féru de sa gloire et il triomphait quand il lui arrivait une lettre simplement libellée : *Herbert Spencer, Angleterre.* Sur l'enveloppe, on lisait : « Et si le facteur ne sait pas où vit ce grand homme, c'est le facteur qui ne sait pas son métier. »

Régulièrement, Spencer continuait à compter les battements de son pouls, et cela, tout à coup, quand il y pensait, aussi bien au milieu de la rue la plus encombrée que dans son salon. Un peu avant de se coucher, il exigeait le silence absolu. Toute excitation, même agréable, aurait pu l'empêcher de dormir. Si M., qui était vive, oubliait la consigne, elle se voyait rabrouée : « Prenez un livre ! On ne parle pas à cette heure ! »

En fait de livres, il leur passait les siens dont elles ne parvenaient pas à percer les arcanes. Leurs amies furent tout étonnées de surprendre sur leurs lèvres des expressions jusque-là absentes de leur vocabulaire. Elles persistèrent jusqu'au bout à appeler *Philosophie sympathique* sa *Philosophie synthétique,* ce dernier terme étant de ceux qu'elles ne comprenaient pas. Elles avaient une manière de le glorifier tout à fait à part :

« Il avait fait ceci : il avait dit cela. Un jour, l'une d'elles s'exclama : « Il est si intéressant : *C'est comme si on avait un bébé à la maison !* » Leurs anciennes relations, jalouses et surprises, protestaient : « Toujours Mr Spencer ! Mr Spencer ! Après tout, qui avait jamais entendu parler de Mr Spencer avant que *vous* l'ayez pris sous votre protection ? »

Parfois, elles questionnaient leur grand homme. Il leur faisait lire alors le passage non-compris et comme elles accrochaient sans cesse, il s'écriait : « Seigneur ! Seigneur ! Que vous êtes innocentes ! » Un jour qu'il trouva l'une d'elles endormie sur un de ses livres, il la réveilla, en disant : « Vous mettez plus de temps à lire mes livres que moi pour les écrire ! » — « Oh ! dit-elle, souvent je ne les finis pas. Ainsi, l'autre jour, j'ai lu une page de vous sur l'amour, qui m'a tellement surprise que j'ai fermé le livre brusquement en disant : « Il n'y connaît absolument rien. »

« Si ! dit-il. A 21 ans, j'ai été amoureux. J'étais jeune ingénieur ; j'habitais la maison de mon patron et chaque matin sa jeune nièce, qui était belle, m'apportait mon courrier. Nous parlions alors de tout, de politique, de religion, et une vraie amitié naquit ainsi. »

Cette amitié devint chez lui amour, mais avant qu'il se fût déclaré, la jeune fille épousa un autre homme. Et Spencer, racontant cela, dit rêveusement qu'il aimerait à avoir sa photographie. On lui dit d'écrire. Il le fit, et un jour la photo arriva.

« C'était celle d'une vieille dame à qui rien ne restait de la beauté fraîche de jadis. Mr Spencer semblait fort triste en remettant la photographie dans l'enveloppe. »

Se souvint-il alors du mot biblique : *Vana pulchritudo !...*

Finalement, au bout de huit ans, il mit fin au contrat qui le liait aux deux demoiselles, qui furent heureuses de retrouver leur liberté, mais « tristes de perdre leur « bébé ». Le grand homme continua de se tâter le pouls, jusqu'au jour de sa mort, en décembre 1903. « D. et M. furent parmi les nombreuses femmes qui assistèrent à la crémation du philosophe et qui toutes pleuraient. »

VIII

Ambroise Paré

« Je le pansai, Dieu le guarit ! » Je crois qu'on apprend toujours dans les écoles cette parole d'Ambroise Paré. Beaucoup de Français ne savent de lui que cela. La revue *Scientific American* (janvier 1956) nous parle de lui, par la plume de Sir Geoffrey Keynes. En sous-titre ces lignes :

« Ce Français du XVI[e] siècle fut l'un des fondateurs de la chirurgie moderne. Il passa la majeure partie de sa vie professionnelle en des campagnes militaires et il y développa beaucoup de ses talents humains dans le traitement des blessures par les armes à feu.. »

On a souvent discuté, dit l'auteur, sur l'importance des individus en histoire. Cette importance pourtant ne peut être niée, au moins dans des sphères définies. « Au siècle qui connut des géants, tels que Raphaël et Le Titien, Luther et Erasme, Paracelse et Vésale, Paré fut également célèbre comme le premier chirurgien de son temps. Il fut le chirurgien des rois et l'idole du peuple. » Il ne fut pas seulement un médecin militaire, il prit soin de rappeler ses aventures et ses découvertes dans une série de livres, qui appartiennent à l'histoire de la médecine.

Il était de très humble origine. Né en 1517 en un village du nord-ouest de la France, près de

Laval, il était fils d'un valet, qui fut aussi barbier. Il voulut devenir « chirurgien-barbier », ce qui était le grade le plus bas de la hiérarchie médicale militaire, à cette date. Les médecins en titre n'aimant pas se salir les mains, c'étaient les auxiliaires inférieurs qui faisaient toutes les opérations. Il vint à Paris, fut apprenti chez un chirurgien-barbier, devint maître en 1536 et chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris. Bientôt, il passa comme chirurgien à l'armée du maréchal de Montejan, qui le prit en affection pour son talent. Dès le principe, Paré juge inhumaines les méthodes employées avant lui et cherche à inventer autre chose. En 1542, il s'attacha au vicomte de Rohan, car, à cette date, il n'y avait pas d'autre service médical aux armées que le service privé des grands chefs. Jusqu'à lui, on croyait que les blessures d'armes à feu étaient empoisonnées et on les traitait par l'huile bouillante, ce qui provoquait des brûlures de tissus plus dangereuses que la blessure même. Un jour qu'il manquait d'huile, Paré essaya une mixture de sa composition. Il n'en dormit pas de la nuit, mais au matin, il trouva ses blessés en meilleur état qu'il n'avait craint. Il ne cessa plus de perfectionner son procédé. Et en 1545, il publiait : *La Méthode de traicter les playes faites par les arquebuses et aultres bastons à feu.* Il fut dès lors connu et bientôt célèbre.

En 1541, il s'était marié à Paris avec une femme du peuple, Jeanne Mazelin, et il avait acheté une petite propriété sur la rive gauche de la Seine, près de Meudon. Mais à partir de 1542, il ne cessa de servir comme chirurgien militaire, avec de Rohan d'abord, puis en qualité de chirurgien royal, 1552, sous les rois Henri II, François II, Charles IX et Henri III. Il devait mourir à Paris, peu après l'entrée d'Henri IV, dans cette ville, en 1590.

L'une de ses inventions les plus importantes fut celle de la ligature des artères, après amputation. Avant lui, on cautérisait l'extrémité des artères au fer rouge. C'était très douloureux et la moindre infection rouvrait les artères, si bien que les amputés saignaient jusqu'à la mort !

Il avait été fait prisonnier, à la suite d'un combat à Hesdin, par Emmanuel-Philibert de Savoie, qui l'avait cédé au gouverneur espagnol de Gravelines. Mais Paré ayant guéri ce dernier d'un ulcère à la jambe, il recouvra sa liberté. Il avait un art particulier pour découvrir dans le corps d'un blessé la balle qui l'avait frappé. Avec une logique très simple, il commençait par remettre le blessé dans la position même où il se trouvait, en face de l'ennemi, au moment de sa blessure. Il reconstituait ensuite le trajet de la balle dans le corps, d'après la trajectoire de cette dernière. Sa connaissance étonnante de l'anatomie le conduisait tout droit vers le corps étranger et il sut inventer des instruments spéciaux pour l'extraction des balles, instruments qu'il a décrits dans ses livres, et dont la revue que nous analysons donne des reproductions exactes. Au cours d'une opération difficile, où il s'agissait d'extraire du sein de la mère un enfant « mort ou vif », il inventa une méthode nouvelle connue sous le nom « d'inversion podalique », consistant à retourner l'enfant, pour le retirer par les pieds.

Bien qu'il n'eût appris ni le latin ni le grec, sa célébrité était devenue telle que la Faculté de Médecine de Paris le dispensa des épreuves ordinaires et l'admit dans son sein. En 1561, Paré publia : *Méthode curative des playes et fractures de la teste humaine, avec les portraicts des instruments nécessaires à icelle.* Ne sachant pas le latin, il écrivait tout en français. Plus tard, ses œuvres complètes, publiées en 1575, seront traduites en latin, en hollandais, en allemand et en anglais. Il fut cependant vivement critiqué, par des confrères jaloux, pour n'avoir pas écrit en latin, à quoi il répliqua fort justement qu'Hippocrate, le père de la médecine, avait écrit dans sa langue natale à lui.

Son ouvrage le plus important avait pour titre *Cinq livres de chirurgie,* 1571. A cette date, il se retira des armées et s'établit à Paris avec le titre glorieux de « premier chirurgien du roi ». Grâce à ce titre il espérait pouvoir exercer son contrôle sur tous les chirurgiens de France, mais il se heurta à l'incompréhension de beaucoup.

En 1573, il avait perdu sa femme. L'année suivante, alors qu'il avait 57 ans, il se remaria à Jacqueline Rousselet, dont il eut encore six enfants, dont deux fils, mais qui moururent bientôt.

Sans fausse modestie, Paré savait et disait que ses œuvres étaient ce qu'on avait écrit jusque-là de plus fort sur la chirurgie. De fait, il resta l'autorité dirigeante, en la matière, dans toute l'Europe, durant bien des années encore.

Sa fin fut marquée par un acte de courage. La ville de Paris était assiégée par Henri IV. Les habitants affamés voulaient se rendre, mais l'archevêque de Lyon, qui commandait la cité, avait répondu à leur demande par une dure répression. Ce fut Paré qui intervint pour protester contre cette cruauté inutile. Son prestige était tel que son avis, favorable à la reddition, prévalut. Peu après, Paré mourait, le 20 décembre 1590, et il fut enterré dans l'église de Saint-André-des-Arts.

On peut dire en toute vérité que la gloire d'Ambroise Paré, fils de ses œuvres, est l'une des plus pures de notre histoire. L'étude que nous venons de résumer, d'après la revue américaine scientifique la plus réputée, confirme qu'il convient de l'appeler « le Père de la chirurgie moderne ». Il fut aussi humain qu'habile dans son art et ce sont là deux titres à ne pas oublier.

IX

Les Vandales et l'Afrique

En deux importants articles de *La Revue des Deux Mondes* (1er et 15 janvier 1956), M. Jérôme Carcopino traite de ce sujet mal connu : *Les Vandales et l'Afrique,* et il le fait en se servant de la récente thèse de M. Christian Courtois, sous le même titre, et qui, publiée en 1955 sous les auspices du Gouvernement général de l'Algérie, a « épuisé nos sources d'information ».

Les Vandales étaient le fruit de nombreux brassages ethniques. On les rencontre pour la première fois, vers la fin du IIe siècle, dans les plaines de Lusace-Galicie. Pline l'Ancien et Tacite en font une association de tribus et non un peuple homogène. On distingue deux sortes de Vandales : les *Silings* et les *Asdings.* Il semble bien que les premiers aient donné leur nom à la Silésie. L'étymologie du nom de Vandale serait le verbe *vendh,* qui signifie « tourner ».

Ces peuples vagabonds n'ont cessé de « tourner », en effet. Leurs premières incursions remontent au règne de Marc-Aurèle, en 169 de notre ère. Ils ne passeront le Danube qu'un siècle plus tard, en 270, mais pour se briser contre l'énergie de l'empereur Aurélien. Ils font alors alliance avec l'Empire romain, sans perdre leur indépendance. Ils occupent la Dacie, sur la rive gauche du Danube, entre les Alains et les Goths. Mais la grande invasion commence le 31 décembre 406. Avec d'autres Germains, et Scythes, dont ils sont les conducteurs, ils bousculent les Francs Ripuaires préposés par Rome à la garde du Rhin. Ils passent le fleuve entre Worms et Mayence, et déferlent sur les Gaules, dans une formidable course de pillage, qui dure de janvier 407 à octobre 409, et dont S. Jérôme nous a laissé la sinistre description dans ses lettres. La Lyonnaise, la Narbonnaise, l'Aquitaine furent ravagées. Peu de villes échappèrent à leurs incursions zigzagantes. En 32 mois, les provinces gauloises furent vidées de leur substance.

N'ayant plus rien à prendre, ils passèrent en Espagne. En deux ans, ce pays, bien plus pauvre que la Gaule, fut ruiné à son tour. Ils seraient peut-être alors revenus en arrière, mais les Goths venaient de s'établir chez nous, en 412, et leur barrèrent la route. Les Alains, alliés aux Vandales, se partagèrent le sud du Portugal (Lusitanie), les Suèves prirent la Galice, les Vandales Silings, la Bétique. En 416, le roi des Wisigoths, Wallia, passa en Espagne et battit partout les précédents envahisseurs, sauf les Vandales Hasdings, alors installés en Galice. Mais ceux-ci prirent leur revanche, en 422, se regroupèrent avec les Alains et les Suèves. Le roi des Vandales Hasdings prit alors le titre de roi des Vandales et des Alains, et il recommença les pillages. Après avoir tout pillé et brûlé, ils furent comme contraints de passer en Afrique, sous la direction du rude Genséric, un petit homme boiteux, d'une féroce énergie et sujet à des accès de colère infernale.

Dans le courant de mai 429, on traversa le détroit. 500 embarcations ont peut-être suffi ; en croisant 30 jours de suite, toute la nation vandale put passer. Le tout pouvait atteindre 80.000 têtes humaines, mais M. Courtois estime le nombre des guerriers à 10 ou 15.000 seulement. Ils embarquèrent à Tarifa, Espagne, pour débarquer sans doute, en face, à El Ksar-es-Seghir.

En 25 ans, les Vandales venus de Silésie avaient parcouru près de 2.000 km. Ils en avaient 1.900 à faire pour atteindre Carthage, une proie sans égale pour eux, la deuxième ou troisième ville de l'empire romain. Dès la deuxième quinzaine d'août, ils atteignent Altava, aujourd'hui Lamoricière (Oran), ce qui suppose une avance de 8 km. par jour. Ils vont mettre sept mois à couvrir la distance de 1.200 km., d'Altava à Hippone, la cité d'Augustin. On a retrouvé des traces de leur passage sur tout le parcours. Au printemps de 430, ils arrivaient en vue d'Hippone, cité bien défendue. Le siège dura treize mois. Commencé en mai-juin 430, il ne fut fini qu'en juillet-août 431. Augustin était mort, dans l'intervalle, le 28 août 430. En vain Byzance essaya-t-elle de freiner leur avance. Genséric fut constamment vainqueur. En 435, il n'existait plus l'ombre d'une armée romaine en Afrique. Valentinien III reconnut, par un traité régulier, en date du 11 février 435, le royaume vandale, entre Sétif et Guelma, avec Hippone comme capitale. A ce prix, on espérait garder Carthage. Mais Genséric n'avait traité que pour souffler un peu. Quatre ans plus tard, il rompait la paix et le 19 octobre 439, s'emparait de Carthage, assoupie et trompée. Valentinien III reconnut la conquête par un nouveau traité, en 442.

Toujours errants jusque-là, les Vandales vont donc fonder un royaume stable. Ils n'oublièrent pas leur tradition nationale, qui était le pillage, mais cette fois, ils pillaient ce qui restait en Afrique aux grands propriétaires romains. De plus, Genséric, à partir de 455, se mit, à l'aide d'une flotte créée par ses soins, à occuper les îles voisines : Baléares, Corse, Sardaigne, Sicile. Genséric devint le « roi du blé ».

Il restait redoutable pour Rome. Sous prétexte de venger l'affront fait à son fils dont la fiancée, fille de Valentinien III, avait été mariée de force à l'assassin de cet empereur, il débarqua à Porto, et entra, le 2 juin 455, dans Rome à peu près déserte. Le pape saint Léon seul se dressa devant lui et implora la grâce du sang innocent. Genséric feignit de se calmer, mais exigea les vases les plus précieux des églises, puis il présida au sac méthodique des édifices publics : le Palais impérial, le Capitole, les temples, etc. Il fit un butin immense et emmena des prisonniers qu'il ne rendit à la liberté que contre des rançons énormes. Et Genséric n'est jamais rassasié. En 456, il moissonne le Bruttium. De 458 à 463, il ravage la Campanie. En 474, c'est le tour de Nicopolis, en Epire, avant 476, celui de l'île de Zanthe. Il est l'ancêtre des pirates barbaresques.

On comprend que les termes de *vandale, vandalisme* soient restés dans nos langues. D'autres barbares en avaient fait autant qu'eux, mais ils portèrent tout l'odieux des autres, parce qu'ils avaient entre temps disparu et que les absents ont toujours tort !

La même cause qui avait favorisé pour les Vandales, la conquête de l'Afrique, amena leur ruine, au bout d'environ un siècle. S'ils avaient si aisément triomphé des Romains, c'est que ceux-ci n'avaient plus le courage de combattre et que leurs armées s'étaient amollies dans une trop longue inaction. Or, il arriva exactement la même chose aux Vandales. Installés en Afrique, ils se partagèrent toutes les terres cultivées, soit environ 1.500.000 hectares. Mais ce fut, comme nous dirions de nos jours, pour vivre de leurs rentes. Ils ne touchèrent pas au régime économique. Les tenanciers restèrent en place. Nous en avons la preuve dans les « tablettes Albertini », découvertes en 1928, aux confins de l'Algérie et de la Tunisie, et qui, déchiffrées à force de patience, par le savant qui leur a donné son nom, ont été éditées, il y a deux ans. Il en ressort que, sous les Vandales, les biens fonciers n'avaient changé ni d'exploitants, ni de statut légal. Pour l'immense majorité des habitants, les Vandales avaient simplement pris la place des occupants romains. Le roi vandale fut obéi comme l'avait été l'empereur, ni plus ni moins.

Mais les Vandales, qui étaient ariens, commirent la faute capitale de persécuter la religon catholique. Ils s'aliénèrent ainsi la population. La persécution rendit aux occupants le visage de barbarie, qui

commençait à s'estomper. On se regarda comme délié de toute fidélité envers de pareils monstres. Et n'espérant plus rien d'eux, les catholiques se tournèrent vers Byzance, où régnait Justinien. Il finit, en effet, par entendre leurs appels. En 534, il leur envoyait son meilleur général, Bélisaire. Les Vandales furent battus sans peine. L'Afrique fut délivrée et réunie à l'Empire romain d'Orient. Les gouverneurs byzantins se hâtèrent de dresser des forteresses. L'Afrique resta byzantine jusqu'à la prise de Carthage, par les Arabes, en 698.

Nous ne suivrons pas plus loin l'exposé de M. Carcopino. Il ressort de la suite de son texte que le reste des Vandales disparut dans la population, sans laisser de traces connues.

X

Le secret des Hittites

C'est M. C. W. Céram qui nous parle des Hittites dans le *Miroir de l'Histoire* de janvier 1956. Il nous donne ainsi un aperçu de ce que révélera un ouvrage qui doit paraître chez Plon, sous ce titre : *Le Secret des Hittites.*

Ce qui a permis de connaître ce secret, ce sont les fouilles récentes, conduites depuis 1945 par le professeur Helmuth Th. Bossert. Né en 1889, ce savant, originaire de Landau, est spécialisé dans l'archéologie et l'épigraphie antiques. Il avait été invité, en 1934, par le gouvernement turc à prendre la direction de l'Institut archéologique d'Istamboul. C'est en cette qualité qu'il essaya, vers la fin de l'été 1945, de traverser le Taurus, dans le sens nord-sud, par des chemins impossibles et dans une contrée peu sûre. Il entendit parler d'une pierre en forme de lion, dans les « montagnes noires ». Il savait que le lion est un animal symbolique hittite. Il lui fallait donc, à tout prix, découvrir cette pierre et faire des fouilles autour d'elle. Il dut renvoyer pourtant l'expédition à février 1946.

La région est un immense bourbier. Bossert et ses assistants s'entêtent. Leur voiture s'embourbe. Bientôt, il faut aller à pied. A tous les habitants, on demande des indications. Beaucoup ne connaissent pas la « pierre au lion ». Finalement, un instituteur déclare que, depuis 1927, il est allé quatre fois à l'endroit où se trouve la pierre et s'offre à servir de guide. Bossert accepte avec empressement. L'expédition part à cheval. On arrive à la croupe rocheuse du Karatépé. Et soudain, la « pierre » apparaît. C'était un socle. La statue est là aussi, mais très endommagée, sans tête, sans membres. Mais il y a une inscription. Bossert se penche et l'étudie. L'écriture est sémitique. C'est une anomalie, car le socle et le lion sont sûrement hittites. Que vient faire ici une inscription sémitique ? Bossert songe un instant que l'inscription serait la transcription des hiéroglyphes hittites qui sont là. Ce serait trop beau ! Car, tout le monde sait que, pour déchiffrer une langue encore inconnue, le rêve est de tomber sur une inscription bilingue ! Bossert se promet donc de revenir et d'en avoir le cœur net. Il revient en effet, le 15 mars 1947, mais cette fois avec un de ses élèves, qui est polyglotte et spécialisé dans les fouilles. La période des sondages dure un mois. Bossert et son adjoint, Alkim, obtiennent des résultats sensationnels, malgré la pauvreté de leurs moyens. Les fouilles vont dès lors se poursuivre. Et Bossert finit par acquérir la quasi-certitude que l'inscription sémite qu'il a trouvée est bien la traduction des hiéroglyphes hittites. Il faut donc avant tout déchiffrer l'inscription, qui n'est pas araméenne, comme on l'avait supposé d'abord, mais phénicienne.

Ici, l'auteur de l'article raconte qu'il est allé lui-même sur les lieux, en octobre 1951, avec le P. O'Callaghan, jésuite, attaché à l'Institut biblique de Rome. Ce fut un voyage pittoresque et parfois périlleux, en jeep, dans un pays impossible. Mais enfin, Bossert accueille les voyageurs, à Karatépé, et leur fait les honneurs de ses découvertes. Il s'agit d'une citadelle antique. Le plan des ruines est reconnaissable. Une sculpture montre le roi Asitawanda, souverain hittite de Karatépé, assis à la table d'un banquet. De nombreux bas-reliefs se rencontrent sur les portes de la forteresse : figures d'hommes et de bêtes, animaux héraldiques, cortèges, scènes familiales ou religieuses, représentations de divinités, épisodes de chasse et de pêche, musiciens et danseurs, etc. Cela remonte à la période qui précède l'an 1200 av. J.-C., car ce fut en 1200 que se produisit l'incendie d'Hattusa et la destruction de l'empire hittite. Les cités hittites furent alors incorporées à l'empire assyrien.

Mais entre les années 1200 et 700, il y a pour nous un trou de cinq siècles que nous ne parvenons pas à combler. Pour cela, il est probable qu'il suffirait de déchiffrer les inscriptions hiéroglyphiques de Karatépé !

Bossert, dans l'intervalle, avait envoyé les relevés de l'inscription phénicienne, trouvée en 1947, à plusieurs sémitisants, Johann Friedrich à Berlin, Dupont-Sommer à Paris, le P. O'Callaghan à Rome, le R. D. Barnett à Londres. Dans l'intervalle aussi — chose bizarre — on avait identifié les « lions » comme étant des taureaux ! Les spécialistes concluent que l'inscription a été faite sur l'ordre du roi Asitawanda, que l'on situe vers l'an 730 avant notre ère. L'inscription raconte naturellement les exploits de ce roi. Mais les traductions des spécialistes n'étaient pas absolument concordantes. Finalement, ce fut un « docteur en philologie », mais nullement spécialisé, M. Steinherr, directeur administratif de l'hôpital allemand d'Istamboul, qui eut les intuitions révélatrices. Sans entrer ici dans le détail des conclusions obtenues jusqu'ici, il nous faut citer les lignes suivantes de notre article :

> « A l'heure où j'écris ces lignes, c'est-à-dire au début de 1955, on peut dire qu'après 70 ans de recherches opiniâtres auxquelles participèrent trois générations de savants, le hittite hiéroglyphique — langue inconnue, écrite en caractères inconnus, par un peuple oublié pendant des milliers d'années — est lisible ; la découverte d'un texte bilingue, sur les bords du Ceyhan, a résolu l'énigme. »

Cela ne veut pas dire que toutes les difficultés ont été surmontées. Mais on est sur la bonne voie. Bossert, aidé par Alkim et par ses anciens élèves, continue de fouiller la région de Karatépé. En 1953, il a découvert une seconde inscription bilingue. Les hypothèses des linguistes en ont été confirmées. Le déchiffrement des inscriptions permettra de mieux connaître l'histoire du Hatti, premier royaume indo-européen. Les fouilles exécutées à Ras Shamra, l'ancienne Ugarit, autorisent cet espoir.

En somme, il y a 70 ans, on ignorait tout des Hittites et de leur empire. Dans nos lycées, on en parle encore à peine. Il n'est question que des souverains mésopotamiens d'une part et des pharaons d'Egypte d'autre part. On oublie donc que, durant plusieurs siècles, l'empire du Hatti fut le troisième en importance de l'Asie antérieure, et que sa capitale rivalisait avec Babylone et Thèbes. La découverte de l'inscription bilingue de Karatépé, par Bossert, en 1947, aura donc été un événement archéologique important.

XI

L'Habitat en U.R.S.S.

Le Conseil Economique a envoyé en U.R.S.S. une mission chargée d'étudier les problèmes du logement. Elle était conduite par M. Lecœur, président de la Fédération nationale des Artisans du Bâtiment. Elle est restée 15 jours en Russie et a pu visiter d'importants chantiers. L'un des délégués, M. Guy Houist, a écrit pour la *Revue de l'Action populaire* (février 1956) l'article que nous allons résumer, sous le titre indiqué en tête de cette section.

Pour se faire une idée du travail accompli en U.R.S.S. depuis la guerre, il faut partir de la situation en 1945. Au cours de la guerre, plus de 6 millions de logements urbains et ruraux avaient été détruits, et 25 millions privés de toiture. On estimait, en 1945, que le tiers de l'habitat soviétique, soit 70 millions de mètres carrés de surface habitable, avait été détruit. En outre, le développement de l'industrie a entraîné la création récente de 400 villes nouvelles. Il s'est produit un afflux vers les villes. La population de Moscou a passé de 3,5 à 6 millions d'habitants depuis 20 ans. Les banlieues sont surpeuplées.

> « Il n'est pas exagéré de dire que la crise du logement est bien plus aiguë en Russie que chez nous. »

En Russie, dans les propositions d'échanges que publient les journaux, il n'est pas seulement question de mètres carrés, comme chez nous, mais de centimètres carrés ! « Les droits de reprise, payés exagérément, sont en Russie une plaie sociale, comme dans les grandes villes françaises. »

En ce moment, les Soviétiques font un effort énorme de construction. Ils ont livré, en 1954, 1.200.000 logements, contre 162.000 en France. Il est vrai que leur population est de 5 à 6 fois supérieure à la nôtre, mais cela fait tout de même une moyenne de 5,8 logements par 1.000 habitants, contre 3,4 chez nous. En 1955, on comptait sur 1.500.000 logements. Ce rythme ira en s'améliorant durant le nouveau plan quinquennal qui commence. De 70 millions de mètres carrés habitables par an, on compte arriver à 105 millions.

Il est vrai qu'il ne faut pas considérer seulement la quantité, mais aussi la qualité. Les journalistes du *Batory*, qui ont visité la Russie, en été 1955, ont écrit :

> « On construit beaucoup, vite... et mal. Lépreux, délabrés, les immeubles neufs ne se distinguent pas des immeubles anciens, ou plutôt si : ils semblent encore en plus mauvais état. La plupart des maisons paraissent solides, mais très mal entretenues. »

L'article que nous analysons trouve ce jugement hâtif, car il ne tient pas compte des conditions de climat et des habitudes du pays. De même qu'un Américain, venant chez nous, s'offusque de l'absence de réfrigérateurs dans nos maisons, de même, nous, Français, nous rapportons de Russie l'impression de maisons ayant un équipement sanitaire trop primitif. Les Russes ne partagent pas notre conception du confort. Leurs cuisines sont moins modernes que les nôtres. Mais elles sont vastes et on peut y manger. Toutefois, il est certain que « la cohabitation de plusieurs ménages dans un même logement — chose qui serait pour nous insupportable — est une réalité fréquente dans les maisons anciennes. Au cours de notre voyage, remarque M. Houist, cela n'a été nié par personne ». Dans l'habitat neuf, en va-t-il de même ? « Vraisemblablement ; il me faut pourtant préciser que dans les très nombreux logements visités, j'ai constaté qu'une seule famille vivait dans chacun d'eux. » Nous avons aussi, en France, une assez mauvaise idée des isbas russes. M. Houist nous dit :

> « L'isba que j'ai visitée à la campagne ne m'a pas laissé l'impression défavorable que j'avais prévue, en raison d'une opinion communément admise. Elle était surchargée de meubles et rappelait le style 1900, mais les occupants n'étaient nullement à plaindre. »

En fait, il y eut en U.R.S.S., en décembre 1954, une Conférence générale des Bâtisseurs. Il s'y est produit de nombreuses attaques contre les architectes et les techniciens du bâtiment. L'auto-critique a été sévère : méthodes de travail arriérées, trop de recherche extérieure, pas assez d'attention aux intérieurs, immeubles modernes conçus selon des modèles périmés et habillés à l'ancienne mode, pas assez d'ouvriers qualifiés, mauvaise organisation du travail. En somme, tout était à réviser. La routine régnait partout. Mais M. Khrouchtchev s'est montré impitoyable. Il s'est produit un redressement incontestable. On a décidé d'utiliser davantage les « éléments préfabriqués » en béton armé, d'appliquer en grand des « projets-types ». Un programme de 60 usines de préfabrication a été mis au point. Dans les chantiers ont fait leur apparition d'innombrables grues modernes, dont les bras énormes soulèvent des éléments lourds de plusieurs tonnes.

> « Ces nombreuses grues, dit M. Houist, font d'ailleurs la fierté des dirigeants soviétiques, qui *nous ont demandé de voir là le seul authentique rideau de fer* »[7]

Dans un discours-programme, prononcé le 7 décembre 1954, M. Khrouchtchev a précisé le plan désormais imposé. Il s'agit d'industrialiser à fond la construction. La condition en est l'emploi en grand de blocs de béton armé préfabriqué. Cela permet d'aller beaucoup plus vite et c'est beaucoup moins cher. Jusque-là on abusait du « béton monolithique ». Il s'ensuivait « une saleté inévitable du chantier, l'utilisation de coffrages de tout genre, le gaspillage du fer, la pulvérisation du ciment, la perte de nombreux matériaux ». Au contraire, l'emploi du béton préfabriqué est bien plus économique. « La difficulté des travaux diminue, disait M. Khrouchtchev, trois fois environ par rapport à l'emploi du béton monolithique. Les besoins en bois, dans la construction d'habitations, sont réduits

[7] C'est moi qui souligne. Les soviétiques renient le rideau de fer. Va-t-il devenir simple légende ?

de 20 à 25 %. En outre, les constructions en béton armé résistent beaucoup mieux à la corrosion, elles sont plus durables et résistent au feu. »

Plus loin, le secrétaire du parti communiste donnait encore des chiffres impressionnants :

« En huit heures, disaitil, deux maçons peuvent construire un mur en briques de 3,5 mètres cubes. Durant le même temps deux monteurs assemblent un mur de gros blocs d'un volume de 25 mètres cubes. »

Conséquence de la nouvelle technique de la construction : nécessité de regrouper les entreprises. Les petites entreprises ne sont pas en mesure d'industrialiser leurs travaux. Il y a donc trop d'entreprises. Il est nécessaire d'en diminuer le nombre pour faire face à des besoins nouveaux. Il va de soi qu'il a fallu, pour cela, refondre les bureaux d'études, pour élaborer les « projets-types ». La formation des architectes selon les méthode nouvelles est également indispensable.

En conclusion de son long discours-programme, M. Khrouchtchev déclarait qu'il y a lieu, actuellement en Russie.

« de sélectionner un nombre limité de projets-types de maisons d'habitation, d'écoles, d'hôpitaux, de jardins d'enfants, de pouponnières, de magasins et autres édifices et installations industrielles et de n'exécuter de constructions massives que selon ces projets, pendant cinq ans par exemple. Après ce temps, il faudra discuter et, s'il n'y a pas de meilleurs projets-types, prolonger encore de cinq ans l'utilisation des projets-types anciens. »

En concluant son étude, M. Houist dit un mot du loyer. Tout le monde sait que le grand problème, dans ce domaine, et dans tous les pays, est d'établir un loyer qui permettra aux propriétaires au moins l'entretien correct des immeubles ! En France, depuis 1914, les propriétaires n'ont pas grand chose pour vivre. Il s'ensuit que l'entretien des immeubles est déficient. Or, en Russie, le problème est encore bien plus grave. Le climat, en effet, est bien plus rude que chez nous. Les immeubles souffrent davantage. Aussi les soviétiques ont-ils reconnu la nécessité de concéder aux travailleurs le droit à la propriété de leur maison d'habitation, ou même de leur maison de campagne, et de protéger par la loi le droit d'héritage.

En outre, pour que les travailleurs puissent bénéficier de ces avantages et devenir propriétaires, l'Etat soviétique, comme chez nous, a établi un service de prêts à la construction. Des terrains ont été concédés. Leur surface varie de 300 à 600 m² dans les villes et de 700 à 1.200 hors des villes. Les maisons peuvent avoir un ou deux étages à 5 pièces au maximum. L'aide financière de l'Etat rappelle notre Crédit immobilier, mais les prêts sont remboursables en 7 ans, au lieu de 25 ans chez nous, ce qui limite pratiquement le nombre des bénéficiaires aux catégories supérieures des salariés, spécialistes et autres. Là encore, on ne peut pas dire que l'Etat soviétique favorise les « petits ». Enfin, ajoute M. Houist,

« Je puis simplement dire, au risque d'être injuste, qu'on semble en U.R.S.S., quelque peu en retard au point de vue de l'urbanisme... Rien de cet urbanisme fonctionnel qui distingue les rues commerciales, les voies piétonnières et les routes pour la circulation des automobiles et des camions. Rien non plus qui puisse révéler le respect, déjà connu en urbanisme, du principe d'autosatisfaction qui veut que chaque homme, en un espace-temps de 10 à 15 minutes, puisse satisfaire ses besoins courants. On s'est presque vanté devant moi, à Stalingrad, d'organiser une ville de 70 km. ! »

L. Cristiani.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

P. LUMBRERAS, O. P. — **Prælectiones scholasticæ in IIam partem D. Thomæ. — Vol. I. De fine ultimo Hominis.** 129 pages. Vol. VIII. **De Spe et caritate.** 256 pages. — Pontif. Athenæum « Angelicum », Rome, 1954.

Avec une belle persévérance le P. Lumbreras, professeur à l'Angelicum, nous livre régulièrement depuis 1935 (sauf la période de la guerre) le fruit de ses études et de son enseignement sur la IIa pars de la *Somme* de S. Thomas. L'*Ami* a rendu compte régulièrement de la parution de ces « prælectiones » (1948, p. 238 ; 1953, p. 607).

L'introduction à l'ensemble de l'œuvre nous est donnée dans le dernier ouvrage paru, qui eût dû logiquement, fait remarquer l'auteur, paraître le premier : le *De fine ultimo.* Son but a été d'écrire des « prælectiones » c.-à-d. des préparations à la lecture du texte de S. Thomas : il explique donc les termes de S. Thomas ; utilise un vocabulaire « plus agréable aux oreilles modernes » (n° 15) ; emploie un mode de présentation plus habituel aujourd'hui par divisions, définitions, thèses ; présente l'argumentation sous une forme plus adaptée à l'esprit des étudiants en théologie, utilise par principe la méthode scolastique en laissant aux autres disciplines (exégèse et théologie biblique, archéologie, histoire, patrologie) le soin de compléter la formation théologique des clercs (nos 16 et 18). Aussi se défend-il de se substituer à la lecture du texte de S. Thomas : « rien n'a été plus éloigné de notre pensée que d'écarter les étudiants de la lecture assidue de la *Somme ;* nous ouvrons la voie à la pénétration du texte : or celui qui ouvre la porte, invite à entrer » (n° 17). On ne pouvait exprimer plus clairement les avantages et les limites de l'ouvrage : seul, il paraîtrait assez aride, longue suite de syllogismes et de sorites où la puissante sève de S. Thomas semble avoir été desséchée, d'où la force harmonieuse et la splendeur de la *Somme* paraissent évacuées. Mais une introduction est nécessaire à la lecture de la *Somme,* l'expérience le montre ; et en ce sens ces « prælectiones » seront d'un secours précieux.

On y rencontre d'ailleurs de nombreux développements qui tiennent compte des besoins de notre époque et des problèmes qui lui sont posés. Ils se présentent sous forme de notes tirées des meilleurs auteurs, qu'il s'agisse des œuvres de S. Thomas, ou de Cajetan, de Bannez, de Billuart, du P. Lagrange, etc... Quelques digressions ou appendices précisent la pensée de l'A. sur quelques points de doctrine qui ont fait l'objet de discussions récentes. Ainsi, par exemple, on lira avec fruit la « digression sur le désir de voir la divine essence » (117-127) où il est précisé qu'il s'agit d'un désir naturel *élicite* et, partant, inefficace et dont l'insatisfaction ne causerait pas, dans l'ordre naturel, de souffrance pour l'Homme (127) ; de même l'impeccabilité des bienheureux (143-151).

Le traité de l'*Espérance* nous paraît apporter des précisions lucides sur l'amour qui se trouve dans l'es-

pérance et fait partie de la vertu (14-16), sur la certitude de l'espérance comparée à celle de la foi (50-59), sur le don de crainte (62-92). Le traité de la *Charité* fournit l'occasion de préciser la nature de la communication qui est le fondement de la charité : ce n'est pas la similitude, ni la vie commune, mais la communauté du but ou de fin : la béatitude céleste. Au sujet de l'aumône, on met en valeur la doctrine selon laquelle c'est tout le superflu qui est grevé d'une obligation sociale d'aumône. La paix retrouve sa légitime place dans les fruits de la charité ; et en parallèle la licéité de la guerre est abordée dans l'esprit de Vitorio, un peu trop brièvement et sans faire une place suffisante aux enseignements des derniers Pontificats. On pourra de même penser que la coopération est traitée trop sommairement : l'optique de l'auteur ne l'y invitait pas.

L'ouvrage trouvera donc sa place dans les bibliothèques de séminaires et de tous ceux qui voudront disposer d'un guide sûr et discret pour la lecture de S. Thomas.

MERKELBACH-DANTINNE. — **De Castitate et Luxuria.** 8e édit. revue et augmentée. — In-8 de 176 p., 375 f. — Bruxelles, « La Pensée catholique », et Paris, Office général du Livre, 1955.

Cet ouvrage, le premier de la collection des 8 volumes des « *Quæstiones pastorales* » du regretté P. Merkelbach, était épuisé : il vient d'être réédité par les soins du P. G. Dantinne, professeur de théologie au Collège de la Sarte. De nombreux problèmes ont été soulevés au cours des dernières années en ce domaine par suite des progrès de la physiologie, de la psychologie, de la médecine, aussi bien que par l'évolution des mœurs et de la législation. On les trouvera sobrement exposés dans le texte ou dans les notes ; l'auteur indique clairement la solution des difficultés et, en cas de divergences d'opinions entre moralistes, il propose la solution de ses préférences en notant les autres : ainsi des notions de l'étreinte réservée, de la méthode Ogino, de l'insémination artificielle, de l'eugénisme, etc.

L'ouvrage se recommande par la clarté de l'exposé (par ex. en tout ce qui concerne la luxure incomplète, la luxure imparfaite, la délectation morose, etc...), par le souci, très conforme à l'esprit de S. Thomas, de fonder ontologiquement les exigences morales sur l'ordre de la nature par l'orientation pastorale et éducative. On notera les solides indications concernant l'éducation de la pureté, les anomalies sexuelles, le rôle du confesseur, les fiançailles. La bibliographie signale les plus récentes études ou articles, en indiquant les positions prises sur les questions discutées.

On aurait souhaité plus de précision sur la gravité subjective des fautes contre la chasteté, sur la stérilité temporaire provoquée par des médicaments (n° 74). Certaines questions sont sans doute abordées plus explicitement dans le volume II de la même collection : *De Embriologia et sterilisatione* (cf. n° 44 et note).

Ce sont là des détails. Tel quel, l'ouvrage constitue un excellent manuel, bien présenté, au latin facile et agréable ; et en même temps un instrument de travail pour qui voudra compléter son information par l'étude des articles mentionnés.

L. OTT. — **Précis de Théologie dogmatique**, trad. par M. GRANDCLAUDON. — In-8 relié (15×21), 712 p., 2.250 f. — Editions Salvator, Mulhouse, 1956.

Voici présentée aux lecteurs français une traduction du « *Précis de théologie dogmatique* » de L. Ott, qui a eu trois éditions en deux ans. Ce seul fait est déjà une garantie de sa valeur. C'est un « Précis » donc un exposé succinct (712 p.) de tout l'essentiel du *Dogme* catholique. On ne lui demandera donc ni l'ampleur d'un « Manuel » ni l'originalité d'ouvrages comme *l'Initiation théologique*.

C'est un Précis « *nouveau* », qui vient remplacer celui de Mgr Bartmann, que le même éditeur nous avait déjà donné et qui eut un réel succès. Mais ce n'est pas une simple mise au point de son prédécesseur. Plusieurs regretteront la richesse — un peu indigeste ! — de Bartmann ; en revanche on appréciera la concision, la clarté, l'ordre de l'ouvrage de L. Ott, qui l'accordent beaucoup mieux aux esprits latins.

Chaque question est abondamment divisée par souci de clarté ; et chaque partie comporte d'abord l'énoncé de la thèse, suivi de son exposé et de sa démonstration selon la méthode théologique classique : définitions officielles, témoignages scripturaires et patristiques. Le choix de ces textes a été fait avec beaucoup de soins et, en général, est excellent. L'auteur a cherché — et réussi — à mettre en lumière, en une argumentation très « ramassée » les conclusions sûres qu'on peut en tirer. Vient ensuite une partie « positive », d'inspiration nettement thomiste dans les questions controversées, mais où sont aussi loyalement exposées les conceptions des autres Ecoles.

L'auteur sait prendre parti. On pourra le trouver parfois un peu sévère (par exemple dans sa critique de Billot au sujet de la causalité des sacrements, ou sur les thèses caséliennes concernant la Messe) ; d'autres fois on sera un peu surpris de l'opinion qu'il adopte (par ex. quand il affirme que le mariage d'un fidèle avec un non-baptisé est sacrement chez le baptisé, alors que le mariage de deux infidèles qui reçoivent le baptême ne devient pas sacramentel...). Mais certaines parties sont très réussies : notamment sa Mariologie, sobre et complète. Chaque question et chaque thèse est accompagnée d'une bibliographie abondante qui témoigne d'une information très étendue et bien à jour. (Je n'ai cependant pas trouvé, à propos du sacrement de l'Ordre, l'ouvrage du P. Beyer : *Les Instituts séculiers...*). Assurément les auteurs allemands sont les plus souvent cités, mais les lecteurs français trouveront une documentation abondante dans leur langue et largement suffisante sur toutes les questions.

L'auteur dit dans sa Préface vouloir « venir en aide en première ligne aux étudiants » : son ouvrage constitue, en effet, un excellent instrument de révision ; mais il rendra aussi certainement service aux prêtres du ministère qui désirent une mise au point rapide d'une question et n'ont pas le loisir d'une étude développée, et il pourra même fournir une documentation précieuse à tous par sa bibliographie...

Ce livre se lit aisément, sans presque qu'on ait jamais l'impression d'une traduction... Sur ce point le progrès est considérable par rapport à Bartmann. Il faut enfin louer sans réserve la présentation : caractères variés, qui permettent de voir d'un seul coup d'œil l'essentiel de chaque question, pages largement « aérées », volume facilement maniable dans sa reliure pleine toile, etc... Bref, un ouvrage de réelle valeur et qui rendra d'appréciables services.

E. G.

Hugo RAHNER, S. J. — **Marie et l'Eglise.** Dix méditations sur la vie spirituelle. — In-8 (14,5 ×22,5), 130 p., 300 f. — Collection « Unam sanctam » aux Editions du Cerf.

Présentant ce livre le P. Congar écrit : « Le petit livre du P. Hugo Rahner ...n'a pas besoin de présentation. La notoriété de l'auteur et la *qualité éclatante* de son texte sont garants de l'accueil du public de langue française... » Semblable jugement dispense de longs éloges. Mais que trouve-t-on dans ces quelques 125 pages ? Non pas une étude historique ni un traité

théologique au sens habituel de ces termes ; mais — comme l'indique le sous-titre — « *Dix méditations sur la vie spirituelle* ». Cela signifie que l'auteur a lu les Pères et théologiens dont les citations foisonnent à chaque page, « en fidèle » (P. Congar), c'est-à-dire avec toute sa foi éclairée et clairvoyante qui sait découvrir « la perle précieuse » sous l'enveloppe qui parfois la dissimule... Cela signifie aussi qu'il faut une réflexion paisible et prolongée pour s'enrichir des trésors qu'il renferme, et qu'une lecture superficielle et rapide laisserait échapper. Car le sujet n'est pas sans difficulté et ne nous est pas encore très familier. Mais quel enrichissement pour la vie spirituelle que de savourer ces pages au long desquelles on voit peu à peu se préciser les traits de Marie « figure et récapitulation de l'Eglise ». Nous y réapprenons ainsi à voir « l'Eglise en Marie et Marie dans l'Eglise », à les aimer ensemble l'une et l'autre, à vivre de toutes les deux à la fois, car « c'est dans le sein de cette Mère qui a mis au monde pour nous le Dieu Sauveur, que commence l'histoire de l'Eglise ; et c'est dans l'Eglise que se consomme et s'accomplit notre propre destinée éternelle... » (p. 13). Un très beau livre qu'il faut lire et méditer.

Cardinal GRENTE, de l'Académie Française, archevêque-évêque du Mans. — **Vie et Passion de Jeanne d'Arc.** — In-16 de 160 p., sous couv. rempliée, reproductions en couleurs, 900 f. — Paris, Arthème Fayard, 1955.

Une œuvre d'art. Dans sa présentation très séduisante : impression soignée sur papier de luxe, reproduction en couleurs de miniatures peu connues du XV^{e} siècle. Dans sa rédaction même qui suppose une connaissance très approfondie du sujet, mais n'a point cherché, en ce petit nombre de pages, à « dérouler le film quotidien de la vie si pleine d'événements et d'incidents, si édifiante et éprouvée, à la fois, de celle que ses *Voix* continuaient d'appeler « Fille de Dieu » (p. 95). Historiens et mémorialistes l'ont fait avec plus ou moins de bonheur. Il ne pouvait s'agir de les répéter.

S'inspirant du chancelier Gerson, l'éminent auteur a simplement voulu montrer en Jeanne « l'envoyée de Dieu ». Sa popularité unique ne vient-elle pas de ce que « Dieu n'a pas seulement allié en sa jeunesse ce qui enchante et attendrit les âmes : la beauté morale, l'héroïsme et le malheur ; il s'est servi de son ministère pour la libération de la France » (p. 13). Notre nation qui comptait, parmi ses aïeux, des héros, des saints, et que le pape Grégoire IX proclamait « choisie par le Rédempteur pour l'exécutrice spéciale de ses divines volontés » — le pape Pie X a cité ces paroles « en les faisant siennes, à la gloire de la France », — attendait la réponse de Dieu, touchant ses destinées.

« Le 24 avril 1429, la France allait mourir ; le 17 juillet suivant, Dieu avait prononcé sur elle la parole de résurrection. » Son Em. passe assez rapidement sur les « enfances » à Domrémy, où, suivant le mot de Barrès, « Jeanne se respire encore », pour la suivre dans sa route vers Chinon : « Onze jours et onze nuits durant par le froid et la pluie, le long de six cents kilomètres, elle aborde des voies impraticables ; passe avec peine des rivières grossies et débordées ; reste, quoique novice, quinze heures de suite à cheval, les pieds glacés, le poignet raidi, si bien que les cavaliers experts jugent déjà étrange sa randonnée » (p. 51).

La voici maintenant devant « les juges de Poitiers » dont c'est l'honneur d'avoir rendu possible l'avenir : « Sans le jugement de Poitiers, adieu le triomphe d'Orléans, l'apogée de Reims, adieu la grandeur morale de la prison et des débats de Rouen, où elle se montra supérieure encore à ses prouesses ! Adieu la reconnaissance officielle de la patrie et la fête nationale ! Adieu la canonisation et l'apothéose dans Saint-Pierre de Rome !... » (p. 69).

Son biographe excelle à lire « sur ses triomphes la signature du Ciel », ce qui lui permet de la « dresser plus haut encore que les vainqueurs de la terre et de la saluer, si l'on ose dire, collaboratrice de Dieu ». Il eût manqué à Jeanne de ne pas triompher du malheur. Ses ennemis, ceux-là mêmes qui pensaient la dégrader, « feront de ses épreuves une passion, de son échafaud un autel » (p. 93). Elle survit, rayonne et « la parole de l'apôtre saint Paul : « O mort, où est ta victoire », trouve son application dans la gloire de Jeanne ». Fait digne de remarque, « de même que Jeanne avait conduit le roi à la cathédrale de Reims, elle réintroduit au Vatican (au jour de sa canonisation) la Fille aînée de l'Eglise, après une rupture qui avait affligé notre pays et étonné l'univers » (p. 147).

Ainsi, pareille vie justifie-t-elle « ce que ne comportent pas, d'ordinaire, des livres d'histoire : une méditation et une prière ». Toute sa vie nous enseigne que Dieu intervient dans les événements nationaux. Sa consigne : « *Dieu premier servi* » et sa suprême grandeur : la sainteté, nous invitent à « redire son ferme « *Passez outre !* » aux vilenies de l'égoïsme, du lucre et de la jouissance ».

Heureux ceux qui pourront enrichir leur bibliothèque avec ces pages splendides !

F. CHARMOT. — **La royauté de Marie et le sacerdoce des fidèles.** — In-8 (13 × 20), 220 p., 480 f. — Paris, Spes, 1955.

Ce livre s'adresse aux fidèles, religieux ou laïcs, qui désirent approfondir, à la fois, leur participation au sacerdoce du Christ et leur dépendance à l'égard de Marie Médiatrice.

L'auteur étudie d'abord avec quelle plénitude d'amour la Vierge a répondu à la grâce qui la faisait mère du Souverain Prêtre. De même que le Christ est Roi, non seulement par droit de naissance, mais aussi par un droit acquis, c'est-à-dire par son sacrifice rédempteur, de même, la Vierge Marie participe à la dignité royale parce qu'elle est mère du Christ Dieu et qu'elle est associée à l'œuvre du Rédempteur, le Prêtre unique et éternel.

L'auteur montre ensuite avec quelle fidélité la Vierge Marie, durant toute son existence terrestre, a collaboré généreusement à l'œuvre de son Fils Jésus.

Bien des pages de cet ouvrage sont susceptibles de fournir des thèmes de réflexion aux âmes avides d'une spiritualité à la fois mariale et ecclésiale. On trouvera peut-être que l'A. ne laisse pas assez voir les « progrès » que la Vierge dut réaliser, en particulier dans sa découverte de la mission rédemptrice de Jésus et du mystère de la Croix. Quoi qu'il en soit, le « *fiat* » de l'Annonciation signifie bien, pour Marie, dès ce moment, « la reddition absolue de soi-même entre les mains de Dieu ».

L'ouvrage se termine par un choix de prières, tirées de différents auteurs, destinées à suggérer des oraisons semblables aux âmes qui veulent prier comme la Sainte Vierge et par son intercession

---

IMPRIMATUR

Lingonis, die 28 februarii 1956

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : A. BORDET

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*, 4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Hte-Marne)